

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE NYANZA-LAC



PROVINCE MAKAMBA

Makamba, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS	Pages
PREFACE	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I . DESCRIPTION PHYSIQUE	2
1.1. Situation géographique	2
1.2. Organisation Administrative	2
1.3. Climat	4
1.4. Relief et hydrographie	4
1.5. Flore et faune.....	4
1.6. Sol.....	5
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....	6
2.1. Estimation de la population burundaise 2003-2010.....	6
2.2. Population et densité	6
2.3. Structure de la population par commune et par tranche d'âges.....	7
2.4. Population active et population à charge.....	8
CHAPITRE III : AGRICULTURE	9
3.1. Généralités	9
3.2. Situation actuelle des principales cultures	9
3.3. Facteurs de production	14
3.4. Encadrement technique et vulgarisation agricole	16
3.5. Financement agricole.....	16
CHAPITRE IV : ELEVAGE	17
4.1. Généralités.....	17
4.2. Situation actuelle de l'élevage.....	17
4.3. Types d'élevages et effectifs par espèce.....	20
4.4. Santé animale.....	25
4.5. Financement	26
4.6. Situation du personnel soignant	26
4.7. Principaux produits et sous-produits d'élevage.....	27
CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	28
5.1. Pêche.....	28
5.2. Pisciculture.....	31

CHAPITRE VI : FORETS	32
6.1. Généralités.....	32
6.2. Boisements naturels	32
6.3. Boisement artificiels	32
6.4. Production des plants forestiers et agroforestiers.....	33
6.5. Production forestières.....	33
6.6. Intervenants.....	33
CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT	34
7.1. Industrie.....	34
7.2. Artisanat	34
CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS, ET CARRIERES.....	36
8.1. Généralités.....	36
8.2. Situation actuelle du secteur.....	36
8.3. Intervenants.....	36
CHAPITRE IX : ENERGIE.....	37
9.1. Energie Hydroélectrique	37
9.2. Desserte en énergie par les groupes électrogènes.....	37
9.3. Bois de chauffe.....	37
9.4. Produits pétroliers (hydrocarbures).....	37
9.5. Intervenants.....	37
CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES	38
10.1. Commerce	38
10.2. Transport et communication	42
10.3. Tourisme et hôtellerie.....	44
10.4. Institution financière.....	45
10.5. Intervenants.....	45
CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE	46
11.1. Enfants en difficultés.....	46
11.2. Victime de violences.....	46
11.3. Veuves, mères célibataires et indigents.....	46
11.4. Handicapés.....	47
11.5. Assistance aux personnes âgées en difficulté.....	47
11.6. Habitat.....	47
CHAPITRE XII : SANTE	49
12.1. Etat actuel du secteur	49
12.2. Données épidémiologiques.....	49
12.3. Médecine préventive.....	50

12.4. Infection VIH/Sida.....	50
12.5. Médecine traditionnelle.....	51
12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	52
12.7 . Ressources humaines.....	54
12.8. Intervenants.....	55
12.9. Approvisionnement en eau potable.....	55
CHAPITRE XIII : EDUCATION	58
13.1. Généralités	58
13.2. Enseignement formel	58
13.3. Enseignement informel	62
13.4. Intervenants.....	63
CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE.....	64
14.1. Encadrement des jeunes	64
14.2. Sport	64
14.3. Patrimoine culture.....	64
14.4. Intervenants.....	65
CHAPITRE XV : JUSTICE	66
15.1. Généralités.....	66
15.2. Services judiciaires	66
15.3. Infrastructures.....	66
15.4. Equipements.....	67
15.5. Personnel	68
15.6. Justice Gracieuse	68
CHAPITRE XV : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	69
CONCLUSION :	79
ANNEXE	80

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	: Adduction d'Eau Potable
APRS	: Appui au Programme Burundais de Réintégration des Sinistrés
ARV	: Anti- Rétro Viraux
ASF	: Avocats Sans Frontières
BV	: Bassins Versants
CDF	: Centre de Développement Familial
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CMD	: Cassava Mosaic Disease
COCOLS	: Comité Communal de Lutte Contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	: Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
CS	: Centre de Santé
DAPA	: Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGMAVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto Développement et la Vulgarisation Agricole
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
EP	: Ecole Primaire
EN	: Ecole Normale
EPC	: Equipe de Prise en Charge
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
IO	: Infection Opportuniste
MIPAREC	: Ministère pour la Paix et la Réconciliation
ODAG	: Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADCO	: Planning And Development Collaborative International
PARESI	: Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PRDMR	: Programme de Relance et de Développement du Monde Rural
PVVS	: Personne Vivant avec le VIH / SIDA
RBP ⁺	: Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA
TPO	: Transcultural Psycho-social Organisation

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la réduction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Mabanda.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un «Plan de Développement communal » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Nyanza - Lac est délimitée au (à l') :

- Nord par la commune Rumonge
- Sud par la Tanzanie
- Est par la commune Mabanda
- Ouest par le Lac Tanganyika.
- Nord-Est commune Vugizo

Le chef-lieu de commune et en même temps de la zone est situé à 41km du chef lieu de la province Makamba.

1.1.1. Superficie (km²)

- Commune : 384,98
- Province: 1959,60;
- Pays: 27.834;
- % commune /province: 19,65
- % commune /pays : 1,38

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

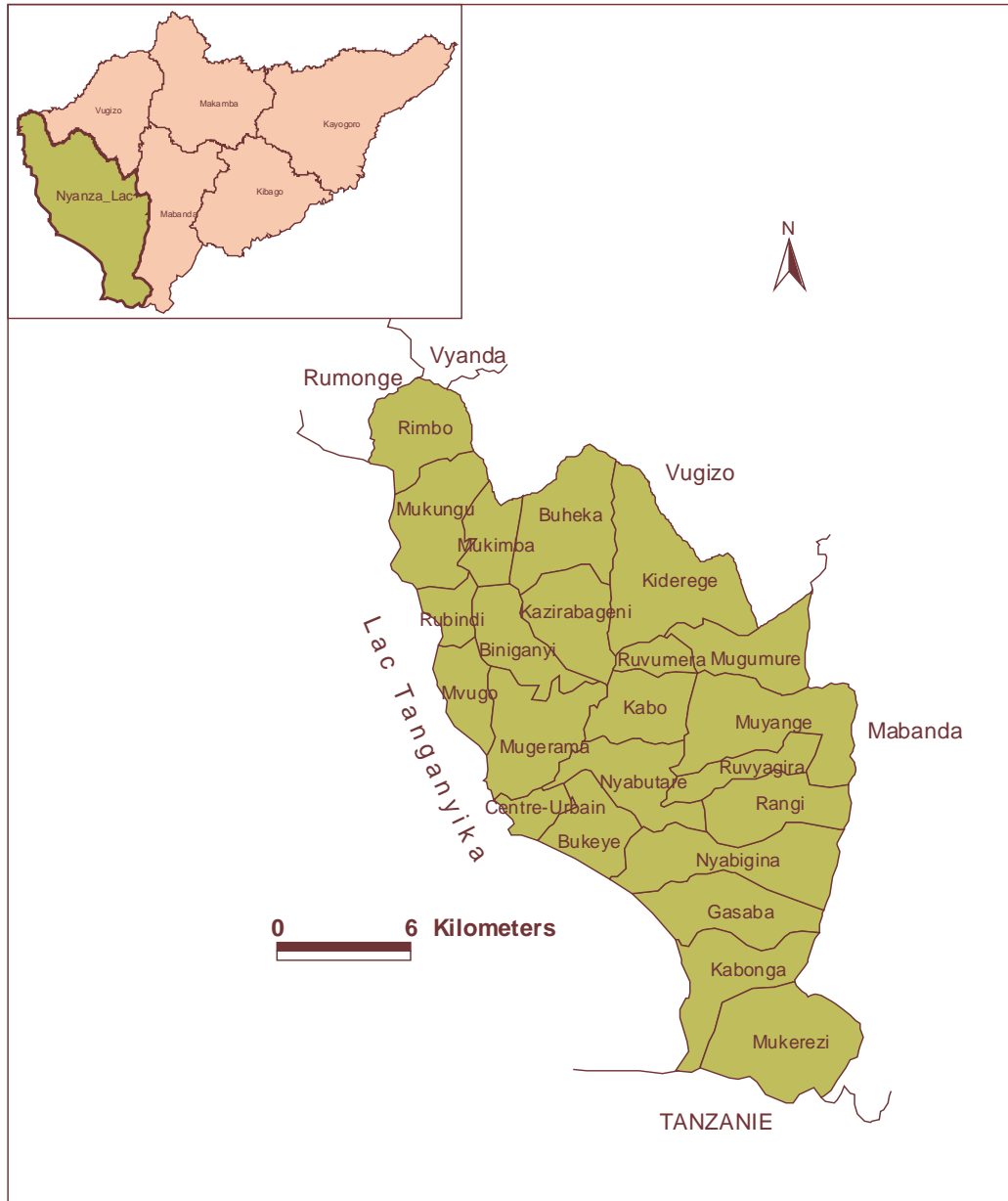
La commune Nyanza – Lac est subdivisée en 5 zones et 26 collines de recensement.

Tableau 1.1 : Découpage administratif de la commune

Zones	Collines de recensement	Zones	Collines de recensement	
1. Kabonga	1. Kabonga	4. Muyange	14.Kabo	
	2. Gasaba		15.Mwimbiro	
	3. Gisenga		16. Rangi	
	4. Nyabigina		17. Ruvumera	
	5. Mukerezi		18. Mukubano	
2. Kazirabageni	6. Biniganyi		19. Mugumure	
	7. Kazirabageni		20. Muyange	
	8. Buheka		21. Ruvyagira	
	9. Kiderege		22. Nyabutare	
3. Mukungu	10. Rimbo		5. Nyanza - Lac	23. Mvugo
	11. Mukungu	24. Mugerama		
	12. Rubindi	25. Kabondo		
	13. Mukimba	26. Bukeye		
	Total	5		26

Source : Découpage administratif du Burundi/MININTER/DPP/
IFES/USAID/Décembre 2005

Découpage administratif de la commune



1.3. CLIMAT

La commune Nyanza-Lac s'étend sur la seule région naturelle de l'Imbo.

Le climat de la commune est chaud. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide qui s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois en général et elle est plus prononcée pour les zones basses.

La commune Nyanza-Lac enregistre une température moyenne de 24 degrés.

1.3.1. Région naturelle

L région naturelle de l'Imbo est caractérisée par une:

- altitude moyenne comprise entre 780 et 1100 m ;
- température moyenne de 24 degrés ;
- une végétation constituée d'une savane arborée en diminution rapide suite aux feux de et à l'extension de la culture du palmier à huile.

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

1.4.1. Relief

La commune Nyanza-Lac est caractérisée par plaine avec une altitude comprise entre 750 et 1100m.

1.4.2. Hydrographie.

Elle dispose d'un réseau dense de cours d'eau de petite et moyenne importance qui sont directement tributaires du Lac Tanganyika. Les principaux sont Kavungerezi et Rwaba.

1.5. FLORE ET FAUNE.

1.6.1. Flore

Naguère couverte entièrement par les forêts claires à Brachystegia, ces dernières sont actuellement réduites à de petits lambeaux dispersés et perchés sur des pentes raides. Les galeries forestières ont toutes disparu, remplacée par la culture du palmier à huile.

1.6.2. Faune

La faune est représentée principalement par le cercopithecus aethiops, Pan troglodytes et le Papio anubis.

1.6. SOLS

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports en humus des eaux de ruissellement en provenance des pentes du Mumirwa qui surplombent la commune.

Ces sols ont une productivité très bonne et leur potentiel de fertilité est très élevé.

CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE

2.1. ESTIMATION DE LA POPULATION BURUNDAISE 2003-2010.

Le tableau 2.1 indique les projections de la population de la commune Nyanza - Lac. En 2010, cette population sera de 131913 habitants.

Tableau 2.1. Projection de l'évolution de la population de la commune Nyanza – Lac

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Commune								
Nyanza - Lac	92323	97151	102233	179000	113206	119126	125356	131913
Total province	438407	461336	485401	510853	537571	565686	595271	626404

Source : MININTER/DPP/ Mars 2006

2.2. POPULATION ET DENSITE.

2.2.1. Population

Commune : 102233 habitants
Province : 485401 habitants
Pays : 7610584 habitants
% commune/province : 21,06
% commune/pays : 1,34

2.2.2. Densité

Commune : 266 hab/ km²
Province : 248 hab/ km²
Pays : 273 hab/ km²

La densité de la commune est supérieure à la densité de la province, mais elle est inférieure à celle du pays.

2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE PAR TRANCHE D'AGE.

La population de la commune est composée en majorité par des jeunes de moins de 25ans qui représentent 67 % de sa population. (Tableau .2.2).

Tableau .2.2. Population par tranches d'âges en 2005

Groupes D'âges	Sexe			Population de la province
	Hommes	Femmes	Population de commune	
0-4	14 750	12 598	27 348	106 795
5-9	7 643	8 044	15 687	77 211
10-14	5 815	5 544	11 359	58 388
15-19	3 612	3 684	7 296	45 731
20-24	3 642	4 176	7 818	41 519
25-29	4 261	4 634	8 895	38 920
30-34	3 987	3 803	7 790	30 748
35-39	3 184	2 573	5 757	22 371
40-44	1 857	1 617	3 474	14 698
45-49	1 367	988	2 355	12 432
50-54	956	748	1 704	10 175
55-59	539	278	817	6 136
60-64	425	403	828	6 715
65-69	199	158	357	4 047
70-74	224	177	401	4 158
75-79	84	64	148	2 045
80 +	107	83	190	3 312
Total	52 652	49 572	102 224	485 401

Source : MININTER/UPP/Mars 2006

2.4. POPULATION ACTIVE ET POPULATION A CHARGE

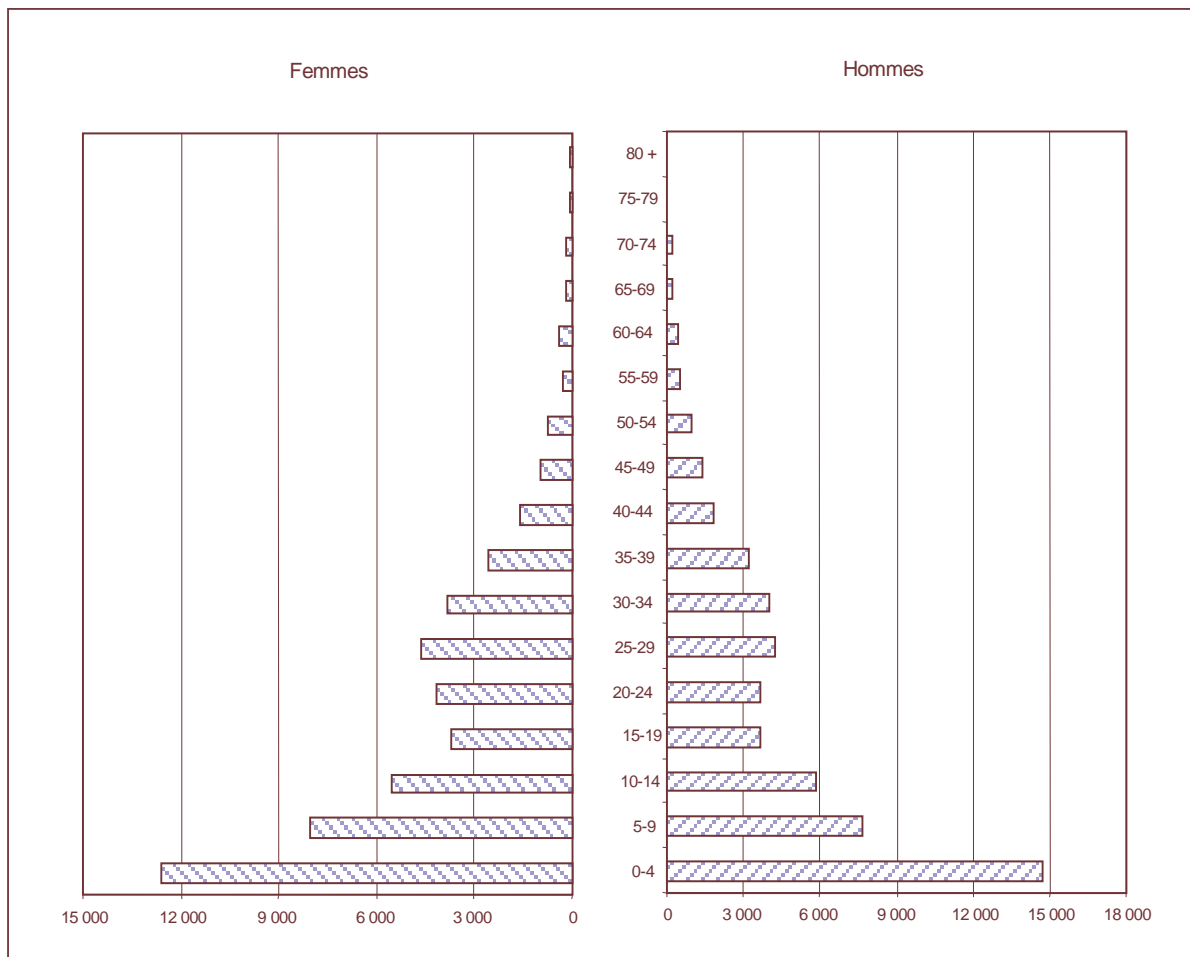
La population à charge est dans l'ensemble légèrement supérieure à la population active dans la commune Nyanza-Lac (46734 sur 55490, soit un rapport de dépendance de 1,2)
Avec le pourcentage moyen de la population active de la commune d'environ 46%, il apparaît que chaque personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans est prise en charge par une personne active.

Tableau 2.3 .Population active et population à charge

Commune	Population active			Population à charge		
	Hommes	Femmes	H+F	Hommes	Femmes	H+F
Nyanza-Lac	23 830	22 904	46 734	28 822	26 668	55 490
Total province	109875	119570	229445	116768	125188	255956

Source : MIN INTER / UPP/ Avril 2006

Pyramide des âges de la population en 2005



CHAPITRE III. AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

Dans la commune Nyanza – Lac, plus de 90% de la population vivent de l'agriculture avec un système cultural traditionnel. Les cultures vivrières sont exploitées sur de petites parcelles familiales avec l'utilisation d'un outillage rudimentaire en fer (La houe, machette).

En général, la commune est fertile et située dans la région de l'Imbo. Le niveau de vie de la population reste bas. Celle-ci pratique une agriculture de subsistance destinée en grande partie à l'auto – consommation.

3.2. SITUATION ACTUELLE DES PRINCIPALES CULTURES

On rencontre dans la commune Nyanza -Lac les cultures vivrières, les cultures de rente, les cultures fruitières et les cultures maraîchères.

3.2.1. Cultures vivrières

Les principales cultures vivrières de la commune Nyanza - Lac sont : Le haricot, le maïs, le manioc, la patate douce, les arachides, la banane et le riz. Les cultures qui occupent une grande superficie sont le manioc qui vient en premier position, la banane et le riz.

Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures par commune (2001-2005) en tonnes.

Cultures communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Production moyenne	Part de chaque commune (%)	Classement des communes / province
Kayogoro	1183	1758	1697	22711	3228	0	30578	6.83	6 ^{ème}
Kibago	18530	5118	4633	26720	479	40	55520	12.41	5 ^{ème}
Mabanda	50988	1367	1398	41080	7508	3259	105600	23.60	1 ^{ère}
Makamba	9154	8722	9018	50999	10076	38	88007	19.67	3 ^{ème}
Nyanza- Lac	2448	1222	456	91440	396	0	95962	21.45	2^{ème}
Vugizo	5376	2330	1195	9366	19702	33809	71778	16.04	4 ^{ème}
Total province	87679	20517	18397	242316	41389	37147	447445		
Proportion (%)	20	4,6	4,1	54	9	8	100		
Classement	2^{ème}	5^{ème}	6^{ème}	1^{ère}	3^{ème}	4^{ème}			

Source : DPAAE/ Makamba/Mars 2006

Par rapport à la production totale de la province, la commune Nyanza -Lac produit 21.45 % et occupe la 2^{ème} place. Elle produit plus de 37.74% de la production de manioc, 0.96 % de la production de patate douce, 5.96% de la production de haricot, 2.48% de maïs et 2.79% de banane.

Production des cultures vivrières dans la commune

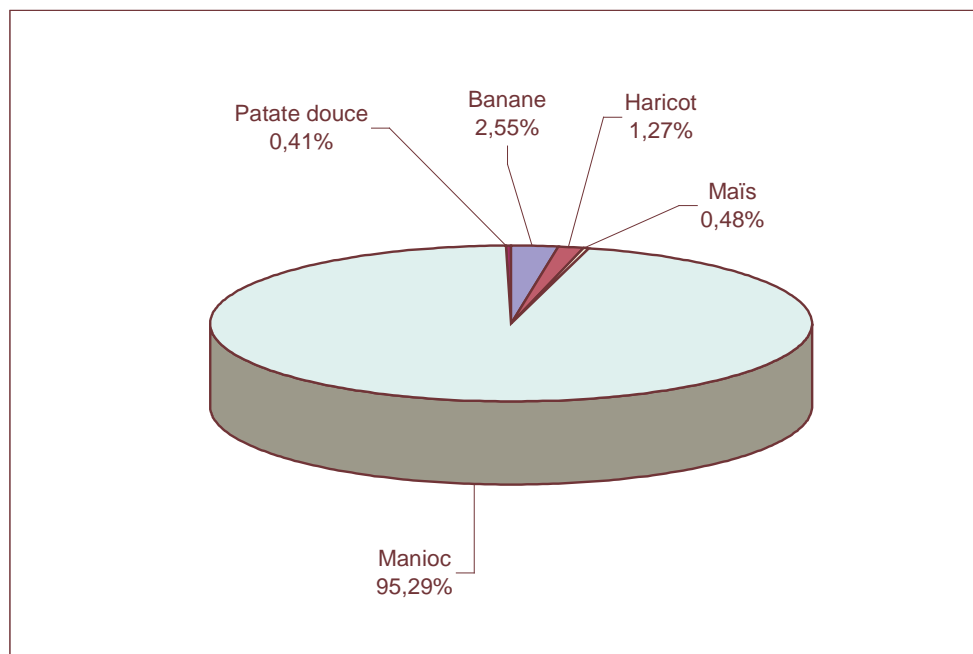
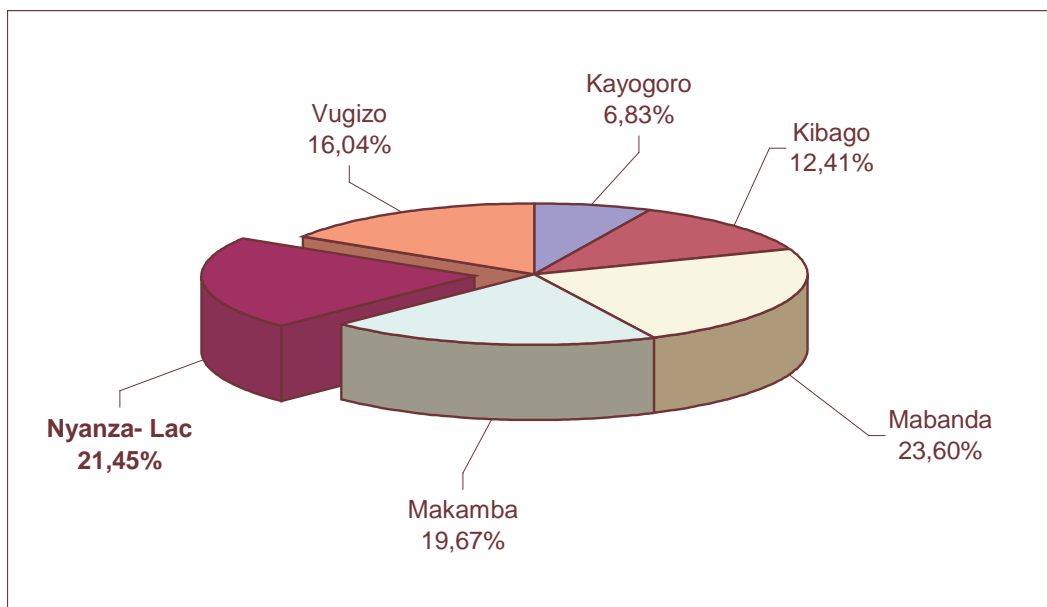
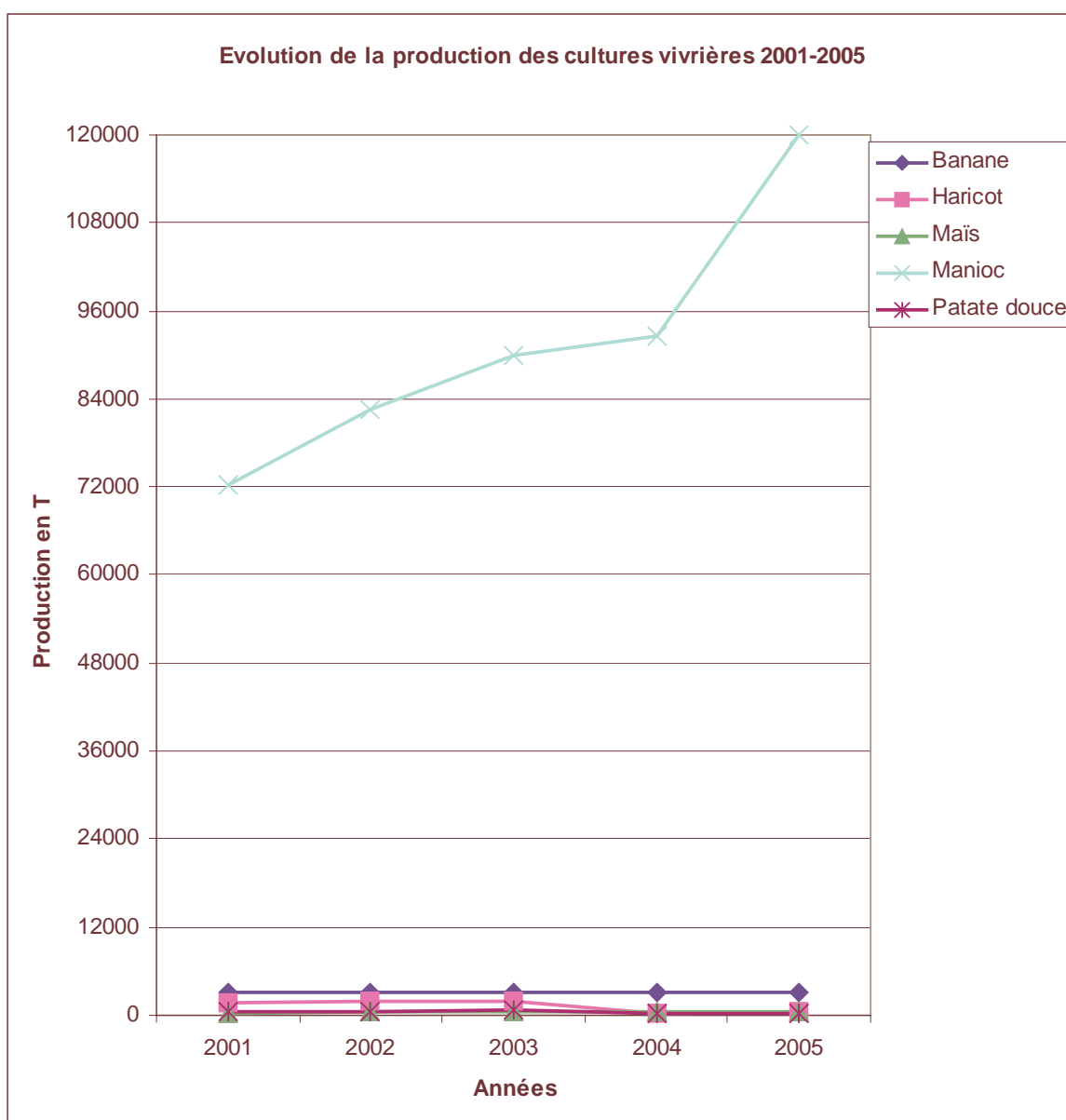


Tableau 3.2. Evolution des cultures vivrières dans la commune de 2001 à 2005(en tonnes)

Année Culture	2001	2002	2003	2004	2005	Classement	Moyenne	Ecart	%
Banane	3060	3060	3060	3060	3060	2 ^{eme}	3060	0	0
Haricot	1680	1792	1920	320	400	4 ^{eme}	1122	-1280	-76
Maïs	355	405	500	500	520	3 ^{eme}	456	+165	+46,5
Manioc	72200	82500	90000	92500	120000	1 ^{er}	91440	+47800	66,2
Patate douce	480	540	612	150	200	5 ^{eme}	396	-280	58,33
Pomme de terre	0	0	0	0	0				

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006



3.2.1.1. Manioc

C'est une culture très cultivée dans la plaine de l'Imbo de Nyanza – Lac et est répartie sur toutes les zones de la commune. En 2005, sa production est évaluée à 120.000 tonnes. Il est consommé sous forme de pâte «Ubugari » , sous forme de tubercules épluchés bouillis ou cuits sous cendre. Ses feuilles sont consommables sous forme de légume « Isombe »
La commune Nyanza – Lac occupe la 1^{ère} place dans la production du manioc au niveau provincial.

3.2.1.2. Banane

Le bananier est très cultivé car traditionnellement, c'est une culture qui produit la bière très appréciée par la population, des bananes fruits et des bananes plantains qui en apporte des recettes. Sa production est évaluée à 3.200 tonnes en 2005. Les ménages l'utilisent sous plusieurs formes dans leur alimentation. Sa production est de 10 tonnes en 2005.

3.2.1.3. Maïs

Le maïs est toujours cultivé en association avec le haricot dans les marais. Sa production est estimée à 520 tonnes en 2005 dans la commune. Une grande partie de sa production est destinée à l'autoconsommation sous forme de pâte (Ubugari) de bouillie

3.2.1.4. Haricot

C'est un aliment qui accompagne tous les repas à une grande partie de la population de la commune. Il est une source importante de protéines végétales aux ménages. Sa production est évaluée à 400 tonnes en 2005. Parfois, le haricot est cultivé en association avec le maïs et surtout dans les marais.

La pratique culturelle reste traditionnelle avec prédominance des cultures en association.

3.2.1.5. Patate douce

La patate douce est cultivée surtout dans les marais. Une partie grande partie de la récolte est destinée à l'auto - consommation. La production de la patate douce en 2005 est faible et elle est estimée à 200 tonnes.

3.2.1.6. Riz

C'est une culture très cultivée dans la plaine de l'Imbo en général et en particulier dans la commune Nyanza – Lac. Sa production est évaluée à 2250 tonnes en 2005. Cette culture apporte des recettes à la population mais la demande est supérieure à l'offre.

3.2.1.7. Arachide

La production de cette culture est faible et évaluée à 12 tonnes en 2005. Pourtant elle apporte des recettes remarquables.

3.2.2. Cultures de rente

Les cultures de rente qu'on rencontre dans la commune sont le palmier à huile et le coton

3.2.2.1. Palmier à huile

Le palmier à huile est très répandue dans la commune et occupe une grande superficie. Les informations statistiques sur la superficie réservée à cette culture n'ont pas été fournies.

Il est à signaler que cette culture procure aux exploitants beaucoup de revenus monétaires.

3.2.2.2. Coton

Une partie de la population de la commune Nyanza-Lac cultive du coton ; mais on n'a pas pu avoir des informations détaillées sur la production de la commune.

Selon la Compagnie de Gérance de Coton (COGERCO), en 2005, la superficie emblavée en province Makamba était de 52ha et la production totale de 44 tonnes, soit un rendement de 846kg/ha.

3.2.3. Les cultures fruitières

Il existe des plantations fruitières comme les orangers, les papayers, les mandarines, les citronniers et les manguiers dans la commune. L'inventaire de ces arbres n'est pas disponible parce qu'il n'y a pas de structure organisée qui s'en occupe.

3.2.4. Cultures maraîchères.

Les cultures maraîchères pratiquées dans la commune sont : Tomates oignons, choux et aubergine. Les données statistiques sur les productions de la plupart de ces cultures ne sont pas disponibles car elles sont peu pratiquées et éparpillées. La culture de la tomate est pratiquée sur une superficie de 25ha. En 2005, la production de la tomate est estimée à 500.000 tonnes. Cette culture procure aux ménages des recettes très importantes car, presque toute la production est commercialisée.

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Les facteurs de production sont : la terre, la main d'œuvre et les intrants agricoles (semences améliorées, les fertilisants/engrais, produits phytosanitaire commercialisés en grande partie par les privées).

3.3.1. Disponibilité des terres

La commune Nyanza - Lac dispose de 6 marais d'une superficie totale de 470ha. De cette superficie totale, 443ha sont aménageables et constitue une potentialité pour étendre les superficies emblavées. Il faut noter que certaines superficies non encore aménagées sont exploitées par les paysans agriculteurs.

Tableau .3.3 . Situation des marais dans la commune

Nom du marais	Superficie totale (ha)	Superficie aménageable (ha)	Superficie aménagée (ha)	Disponible à aménager
1. Kibaba bas	120	120	0	
2. Zingure	200	180	0	
3. Nyashinge	40	35	0	
4. Kazingwe	60	60	0	
5. Nyabarere	20	18	0	
6. Gasokwe	30	30	0	
Total	470	363	80	165

Source : DPAAE/Makamba/Mars 2006

3.3.2. Main-d'œuvre

La main d'œuvre varie selon le mode d'exploitation. En général, on utilise la main d'œuvre familiale Le second mode d'exploitation est la main d'œuvre salariée où l'exploitant qui s'occupe d'autres fonctions donne une rémunération au salariat temporaire pour le travail agricole qu'il a accompli (labours, sarclages ou récoltes). Les salaires varient selon les zones aux quels il convient d'ajouter le repas de midi.

Le fermage, enfin, occupe une place limitée. Deux formes de fermage sont pratiquées

- Un paysan loue chez un voisin un champ approprié à une culture, qu'il ne peut pas faire sur ses propres terres ;
- Le paysan qui ne possède pas assez de terres loue quelques parcelles suivant une somme convenue après chaque saison culturale.

De ce qui précède, l'on peut conclure que la majorité de la population est désœuvrée et le chômage quasi présent dans toute la commune, d'où l'exode rural des jeunes vers les centres urbains à la recherche de petits emplois.

3.3.3. Intrants agricoles

Les intrants agricoles sont : les semences, les fertilisants et produits phytosanitaires

3.3.3.1. Semences et boutures

En commune Nyanza – Lac, il n'y a pas de centres semenciers. Les exploitants agricoles se débrouillent pour trouver des semences, des fertilisants et des produits phytosanitaires chez les privés.

3.3.3.2. Fertilisants et produits phytosanitaires

Les engrais et les produits phytosanitaires sont peu utilisés sur les cultures vivrières, car l'approvisionnement reste difficile. Actuellement, avec l'intervention du Projet PRASAB qui appuie les activités agro-pastorales, les intrants agricoles sont utilisés par certains agriculteurs qui travaillent en associations.

3.3.3.3. Equipements et outils agricoles

L'outillage reste rudimentaire car, il y a absence de la traction animale ou des tracteurs. La houe reste l'outil de base. Avant les semailles, les champs sont préparés, les arbustes sont abattus à la hache, à la serpette (umuhoro) ou à la machette (umupanga). Le labour se fait à la houe de fabrication locale ou importée. Le transport des produits agricoles se fait avec des paniers (ibiseke ou inkangara).

3.4. ENCADREMENT TECHNIQUE ET VULGARISATION AGRICOLE

L'encadrement technique des paysans agriculteurs et la vulgarisation agricole sont assurés par un agronome communal et les assistants agricoles dans les zones. Actuellement, on a recruté des moniteurs agricoles qui encadrent les agriculteurs sur les collines de recensement. Tous ces encadreurs ne disposent pas de moyens de déplacement pour mener efficacement leurs activités. D'où un manque de suivi régulier des agriculteurs sur terrain, par l'agronome communal et des assistants agricoles de zones.

3.5. FINANCEMENT AGRICOLE

Les paysans agriculteurs financent eux-mêmes leurs activités et bénéficient également des appuis extérieurs :

- Le Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion durable des terres qui appuie les agriculteurs regroupés en associations, donne des dons à concurrence de 95% du coût du sous projet et 5% qui reste revient aux bénéficiaires.
- Les organismes Internationaux (FAO) et les ONGs (Tear Fund, ACRC) interviennent par des dons ou subventions en semences et autres intrants ;
- Les banques comme INTERBANK , BANCOBU et la COOPEC (institution de micro finance) interviennent dans l'octroi des crédits agricoles aux agriculteurs.

CHAPITRE IV . ELEVAGE

4.1. GENERALITES

En commune Nyanza - Lac, l'élevage est de type traditionnel. Le matin, après la traite, chaque éleveur conduit ses bêtes aux pâturages. Il constitue ainsi des troupeaux de plusieurs dizaines de têtes dont le gardiennage est assuré par l'éleveur lui-même ou par ses enfants. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONG qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo zootechnique avec plus d'utilisation de la fumure organique et de résidus de récolte.

Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les camps militaires ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage (ovins et caprins) sont moins importants. Ces petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel.

La pratique de l'élevage porcin existe mais il reste insignifiant.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes

4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE

Le cheptel de la commune est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles

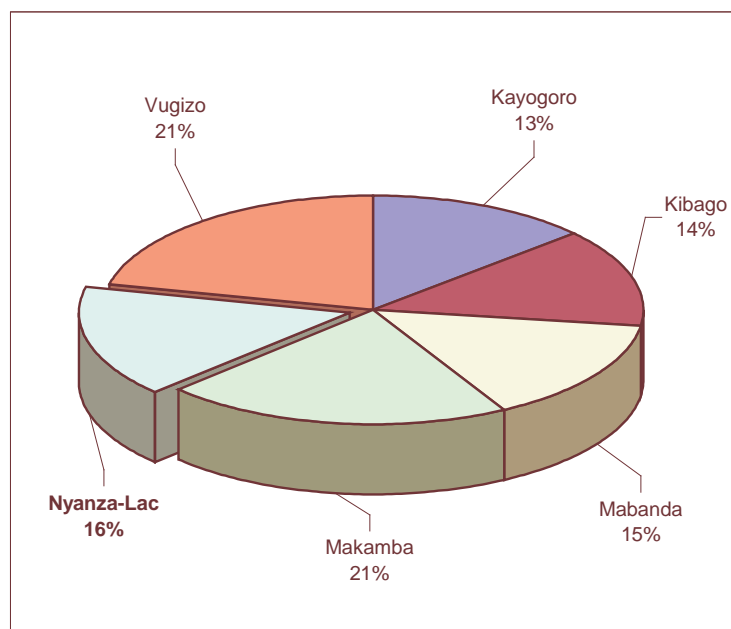
Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage des volailles avec 7750 têtes est le plus important de la commune. Celui des caprins avec 5787 occupe la 2^{ème} place, suivi par les bovins avec 896 têtes en 3^{ème} position, les porcins avec 493 têtes au 4^{ème} rang et en dernière position les ovins avec 283 têtes.

Tableau 4.1. Situation du cheptel en province Makamba en 2005 (Têtes).

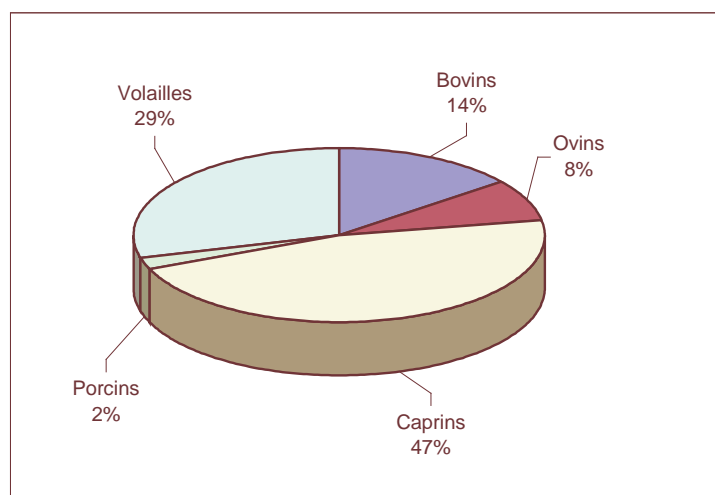
Commune \ Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total des espèces animales	% par rapport à la province	Classement des communes
Kayogoro	912	712	8156	811	2065	12656	13.21	6 ^{ème}
Kibago	2056	1449	8957	264	795	13521	14.11	5 ^{ème}
Mabanda	4111	896	4982	78	3982	14049	14.66	4 ^{ème}
Makamba	2448	1315	8912	185	7065	19925	20.80	2 ^{ème}
Nyanza-Lac	896	283	5787	493	7750	15209	15.88	3^{ème}
Vugizo	3461	2714	7643	411	6214	20443	21.34	1 ^{ère}
Total Province	13584	7368	44437	2242	27871	95803		

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006

Part de l'ensemble des espèces animales de chaque commune dans la province



Part de chaque espèce animale dans l'élevage de la commune



Part de chaque espèce animale dans l'élevage de la commune

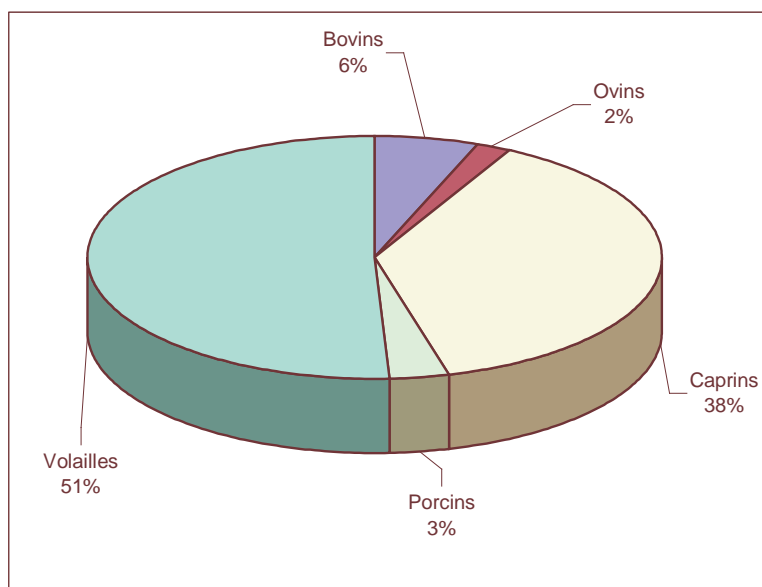
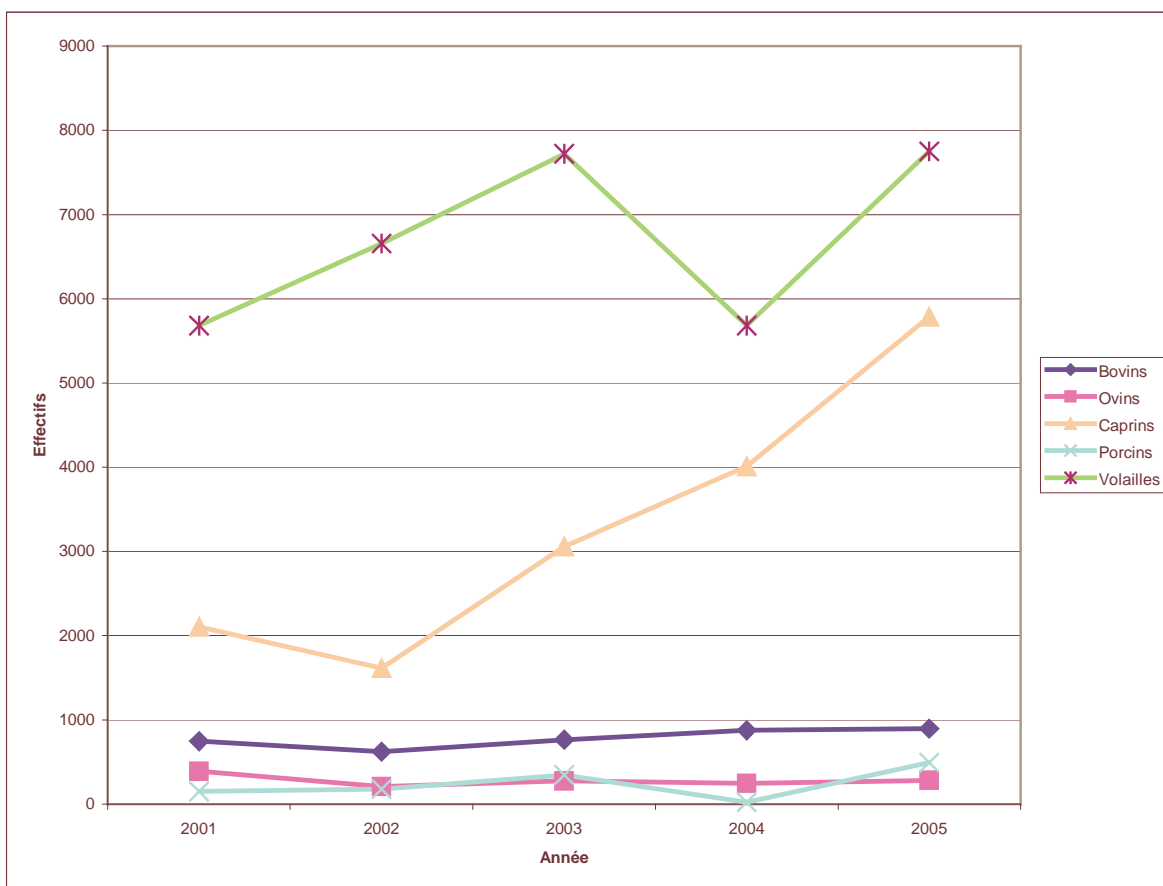


Tableau 4.2. Evolution des effectifs d'animaux dans la commune de 2001 à 2005

Année \ Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
2001	748	389	2103	149	5682
2002	621	208	1613	180	6656
2003	765	274	3058	345	7722
2004	874	245	4012	20	5683
2005	896	283	5787	493	7750
Ecart	+148	-106	+3684	+344	+2068
%	+19,8	-36	+175	-230	+36
Total province	13584	7368	44437	2242	27871
Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province (%)	25,5	37	17,2	1,8	22,3
Classement de la commune dans la province	6^{ème}	6^{ème}	5^{ème}	2^{ème}	1^{ère}

Source : DPAE Makamba

Evolution des espèces animales dans la commune

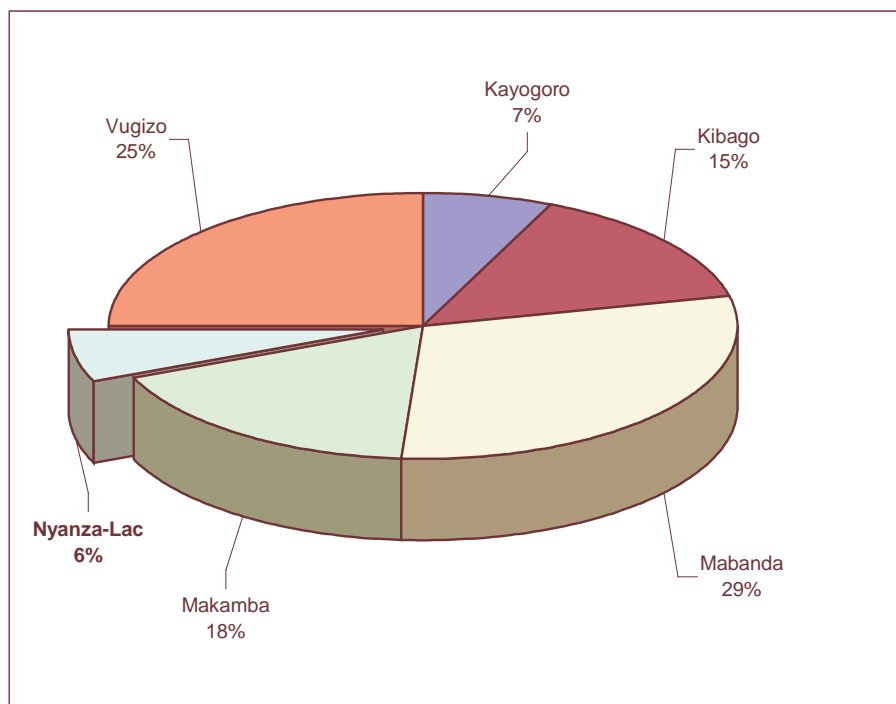


4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE

4.3.1. Elevage des bovins

L'élevage des bovins constitue principalement des animaux de race locale et une infime partie de races améliorées. Il vient en troisième position après celui des caprins dans la commune par le nombre. Le cheptel bovin est estimé à 896 têtes, soit 6,6% des effectifs de la province. Cet élevage est de type extensif où la production laitière est destinée en grande partie à l'autoconsommation.

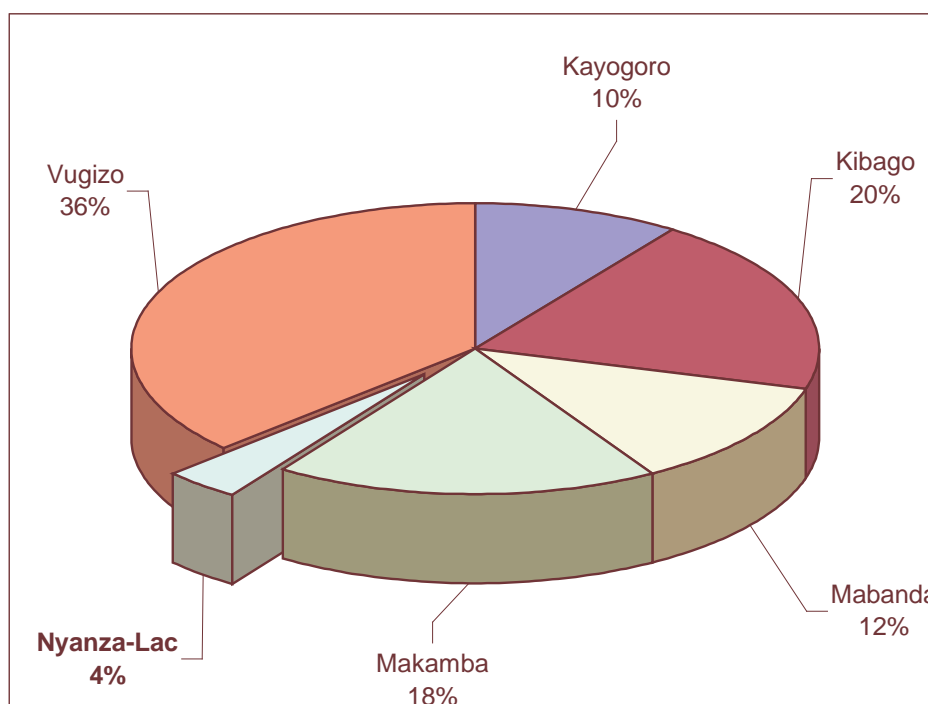
Part des bovins de la commune dans la province



4. 3. 2. Elevage des ovins

L'élevage des ovins est souvent pratiqué concomitamment avec celui des bovins, les moutons étant mélangés au gros bétail. Les ovins sont évalués à 283 têtes d'animaux dans la commune. Ils ne fournissent pas du lait.

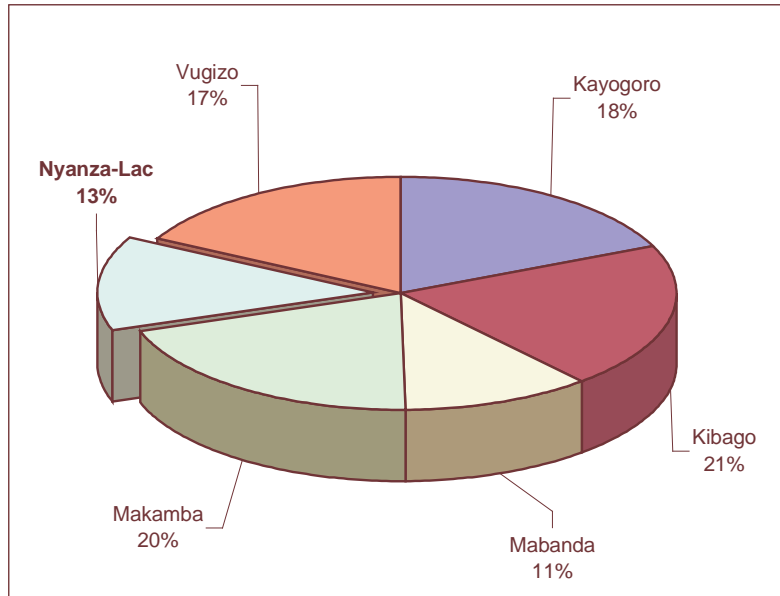
Part des ovins de la commune dans la province



4.3.3. Élevage des caprins.

Les caprins sont de petite taille et constituent, au dessus des bovins et des ovins, une très grande source des protéines animale dans la commune. Le cheptel caprin est estimé à 5787 têtes dont 59 de race améliorée. L'élevage des caprins occupe le deuxième rang dans la commune au niveau de l'effectif.

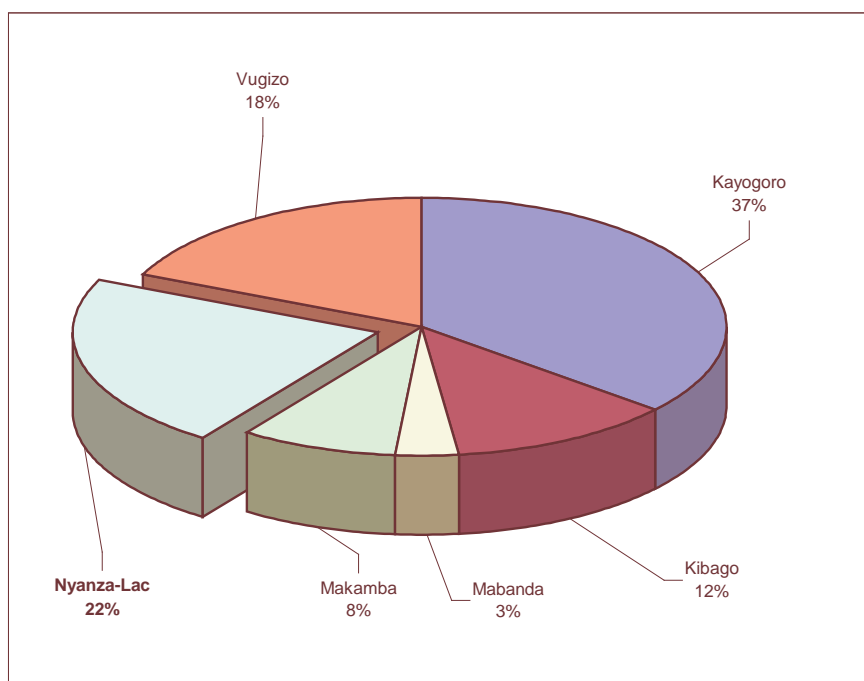
Part des caprins de la commune dans la province



4.3.4. Elevage des porcins.

Dans la commune on estime le nombre des porcins à 493 têtes dont 458 de race améliorée. Cet élevage reste faible et s'accroît lentement dans la commune, pourtant il est facile par sa rusticité, une alimentation à faible frais (utilisation des déchets domestiques) et les revenus monétaires qu'il procure.

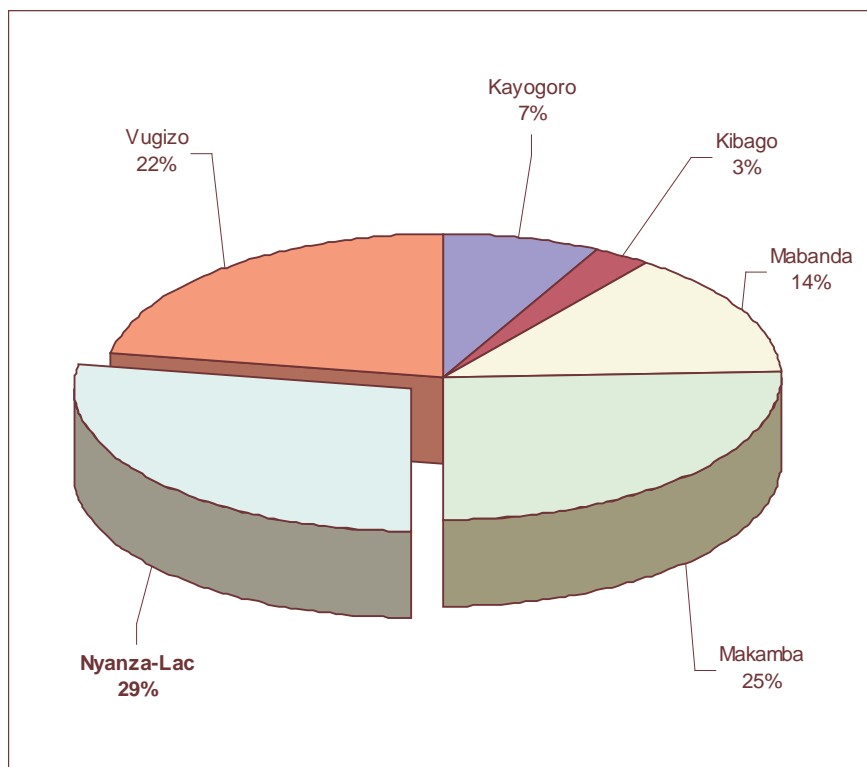
Part des porcins de la commune dans la province



4.3.5. Elevage de la volaille.

La volaille dans la commune est uniquement constituée des races locales avec 7450 gallinacés en 2005. Ces volailles sont élevées à l'air libre autour des habitations où elles trouvent l'essentiel de leur nourriture. Toutefois, pendant la période des récoltes elles restent enfermées ou bien sont vendues.

Part de la volaille de la commune dans la province



Le tableau 4.3. Effectifs des cheptels dans la commune

Types d'élevage	Nbre d'animaux améliorés	Nbre d'animaux locaux	Total	Proportion en (%)	Classement	Effectifs totaux de la province (2005)
Bovins	59	837	896	6,6	6 ^{ème}	13.584
Caprins	0	5787	5787	13,1	6 ^{ème}	44.437
Ovins	0	283	283	3,8	5 ^{ème}	7368
Porcins	458	35	493	22	2 ^{ème}	2242
Volailles	-	-	7450	26,7	1 ^{ère}	27891

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

4.4. SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune. Le manque de produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié, ainsi que l'insuffisance de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

4.4.1. Les principales maladies

Les principales maladies sont d'ordre général ou spécifique à chaque espèce. Il s'agit essentiellement des maladies bactériennes, virales et parasitaires.

4.4.1.1. Maladies bactériennes

Dans cette catégorie, la Brucellose et la Tuberculose sont les plus dangereuses pour les ruminants en général ; car elles provoquent des avortements au sein des troupeaux et sont transmissibles à l'homme par consommation de lait ou de la viande infectée et même par contact (cas de Brucellose). D'autres maladies bactériennes qui sont signalées dans la province sont : les Mammites, la Conjonctivite, la Stréptotricose, la Colibacillose, la Pasteurellose, les Métrites, la Salmonellose, etc.

Pour la volaille : la Pasteurellose, la Typhose aviaire.

4.4.1.2. Maladies virales

Chez les bovins, la Fièvre Aphteuse et la Dermatose Nodulaire sont les plus fréquents. La peste porcine peut être considérée comme la source de la stagnation de l'élevage porcin dans la commune comme dans tout le pays.

Les caprins et moutons développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux.

La pathologie de la volaille se caractérise par la Pseudo-peste aviaire et Newcastle Disease. Les deux maladies qui causent de dégâts et pertes importants au sein des élevages.

4.4.1.3. Maladies parasitaires

Il s'agit essentiellement des verminoses, des parasites sanguins et des maladies des peaux. Les premières consistent en infestation des animaux par des vers ronds (Ascarioses, Strongyloses) et des vers plats (Teniasis, Distomatoses) qui affectent toutes les espèces domestiques de la commune.

Les secondes, les parasitoses sanguines, sont des maladies transmises par les tiques dont la plus importante est la Théilériose (East Coast Fever) et celles transmises par des insectes piqueurs (mouche tsé tsé) : la Trypanosomiase ainsi que les parasitoses des peaux : les Gales. Ces maladies causent une grande morbidité et par conséquent des diminutions de production chez les adultes et le ralentissement dans la croissance chez les jeunes.

4.4.2. Modes thérapeutiques

4.4.2.1. Traitement préventif

La lutte contre les maladies à allure épizootique est menée sous forme de prophylaxie. Il s'agit du respect des règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation,

hygiène des lieux de stabulation, ...) et des vaccinations. Le dépistage externe et interne ainsi que les vaccinations, moins fréquents dans la commune, sont effectués à l'initiative des éleveurs.

4.4.2.2. Traitement curatif

Il s'agit des soins à base de médicaments administrés aux animaux reconnus malades après le diagnostic : les antibiotiques, les antiparasitaires internes, externes et sanguins, les antipyrétiques et les fortifiants.

4.4.3. Infrastructures sanitaires et équipements

Il existe deux (2) centres de santé vétérinaires publics qui sont en mauvais état . L'un se trouve à Bukeye l'autre se trouve à Mugerama en zone Nyanza – Lac. On trouve aussi un couloir d'aspersion en mauvais état et 3 pharmacies vétérinaires à Kabondo en zone Nyanza – Lac qui appartiennent aux privés, 3 aires d'abattage à Nyanza-Lac centre , à Muyange et à Mvugo.

4.4.4 Approvisionnement en produits vétérinaires et autres intrants connexes

Tous les produits vétérinaires sont commercialisés par les privés uniquement. Ils se paient au comptant, l'Etat n'accordant plus de subventions. Toutefois, ce dernier intervient quand il y a apparition des épizooties en effectuant des vaccinations massales.

Tous les produits vétérinaires sont importés de l'étranger et commercialisés en gros ou détail par les pharmacies privées de Bujumbura.

Les produits les plus sollicités sont : les Vermifuges, les Acaricides, les Antibiotiques, les Antithéleriens, les Vitamines, les Antiseptiques et les Sulfamides.

4.5. FINANCEMENT

Tous les frais relatifs aux soins du bétail sont à la charge des éleveurs.

Il n'existe aucune structure de financement qui accorde des crédits au sous-secteur élevage.

Il arrive des fois que la FAO, certaines ONGs, des associations communales de l'élevage interviennent par la mise à disposition des fonds de roulement en médicaments pour les soins des animaux des exploitations encadrés

4.6. SITUATION DU PERSONNEL SOIGNANT

La responsabilité de l'encadrement de l'élevage au niveau de la commune revient à un Technicien Vétérinaire (A2) qui supervise les Techniciens Vulgarisateurs (A3) au niveau de chaque zone.

Jusqu'en 1993, les Aide-Infirmiers Vétérinaires (AIV) aidaient les agris éleveurs dans les soins vétérinaires et les contrôles sanitaires au niveau des collines.

Depuis lors, ce maillon dans la chaîne d'encadrement a été supprimé et la vulgarisation en paie les frais.

4.7. PRINCIPAUX PRODUITS ET SOUS-PRODUITS D'ELEVAGE

Les principaux produits de l'élevage sont la viande et ses dérivés (charcuterie), le lait et ses dérivés (beurre, fromage, yaourt), peaux et cuirs, miel et hydromel, ...

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

Le nombre d'animaux abattus pour la production de viande au cours de l'année 2005 par espèce est de 319 bovins, 534 ovins, 3257 caprins et 367 porcins.

La consommation de viande de caprins est plus importante que celle des autres espèces dans la commune.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la commune, une partie du lait est destinée à la consommation de la famille de l'éleveur, le restant étant vendu ou transformé. Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la commune.

La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette commune.

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE

5. 1. LA PECHE

La pêche est pratiquée dans la commune sur les plages de Muguruka, Mvugo, Nyagatanga et Kabonga. Les types de pêches qui y sont pratiquées sont la pêche coutumière, la pêche artisanale et la pêche semi industrielle.

5.1.1. La Pêche Coutumière

La pêche coutumière est pratiquée sur le Lac Tanganika par une très petite portion de la population de Nyanza – Lac avec 13 pirogues non motorisées actives utilisés par une trentaine de pêcheurs coutumiers, leur statut est individuel.

Les engins utilisés sont les filets maillants dormants (FMD) (les Lusenga, nasses), les filets maillants encerclant (FME), les palangrottes (pêche à la mitraille) et les sennes de plage.

Il est à signaler que seuls les filets maillants dormants (FMD) et les palangrottes sont autorisés pour la pêche s'ils remplissent les normes internationales reconnues tandis que les 2 autres formes à savoir les filets maillants encerclant (FME) et les sennes de plage sont interdits.

Le type de pêche coutumière pratiqué le jour est la palangrotte, tandis que les 3 autres types de pêche peuvent avoir lieu aussi bien le jour que pendant la nuit.

Pour ce qui est des productions par espèce, par commune et par an, la situation se présente dans le tableau 5.1. comme suit :

Tableau 5.1 . Estimation de la production de la pêche coutumière par espèce 2002 –2004

Commune	Production annuelle en tonnes											
	2002				2003				2004			
	Nd	Mu	San	Aut	Nd	Mu	San	Aut	Nd	Mu	San	Aut
Nyanza-Lac	257	97	1	40	127	48	0	20	136	52	0	21
Total	257	97	1	40	127	48	0	20	136	52	0	21

Source : Département des Eaux, Pêche et Pisciculture (DEPP)

Nd = Ndagara, Mu = Mukeke, San = Sangala, Aut = Autres

Les données sur la production par espèce de 2005 ne sont pas disponibles

5.1.2. La pêche artisanale

La pêche artisanale est pratiquée sur le Lac Tanganyika en commune Nyanza – Lac plus particulièrement sur les plages de Muguruka, Mvugo, Nyagatanga et Kabonga. Au moment de l'enquête, on a recensé:

Tableau 5.2 .Nombre d'unités et de pêcheurs recensés dans commune Nyanza - Lac

Plages	Nombre d'unités				Nombre de Pêcheurs
	Cat. non Moto	Cat.Moto	Apollo	Total	
Muguruka	31	0	90	121	847
Mvugo	33	0	115	148	1036
Nyagatanga	3	0	65	68	476
Kabonga	4	0	0	4	30
Total	71	0	270	341	2389

Source : Enquête

Soit un total de 341 unités de pêche et 2389 pêcheurs pour toute la Province. Leur statut est surtout de nature privée à part quelques unités gérés par des groupements encadrés par l'Association pour la Paix et le Développement (APADE) et d'autres qui ont été subventionnées par l'Association des Centres Communautaires de Pêche du Burundi (ACCOPE). La pêche artisanale comprend des Catamarans non motorisés et des Apollo, voir tableau ci – dessus

La pêche artisanale se pratique exclusivement la nuit et les matériels utilisés sont notamment des filets carrelets, des lampes Anchors et Standards, des cordes, rails, poulies, ect...fixés sur des pirogues jumelées ne disposant pas de containers isothermes pour conserver et garder la qualité du poisson par le froid.

Tableau 5.1.2. Estimation de la production de la pêche artisanale par espèce :

Commune	Production annuelle en tonnes											
	2002				2003				2004			
	Nd	Mu	San	Aut	Nd	Mu	San	Aut	Nd	Mu	San	Aut
Nyanza-Lac	3295	1923	3	7	2553	1086	1	42	2313	875	6	362
Total	3295	1923	3	7	2553	1086	1	42	2313	875	6	362

Source : Département des Eaux, Pêche et Pisciculture (DEPP)

Nd = Ndagara, Mu = Mukeke, San = Sangala, Aut = Autres

Les données sur la production par espèce de 2005 ne sont pas disponibles.

Les prises sont importantes pendant la saison pluvieuse (d'Octobre à Février) et en grande saison sèche (de Juillet à Septembre). Les raisons majeures sont principalement liées aux changements climatiques notamment la température des eaux du Lac qui varie.

5.1.3. La pêche semi – industrielle.

La pêche industrielle est pratiquement inexistante sur le Lac Tanganyika bien qu'il y ait 2 unités appartenant à la Compagnie ELIOS MARINE sous la direction d'un Grec nommé ARIS MACOS. Ces 2 unités utilisent 82 pêcheurs salariés et se déplacent sur différentes plages à la recherche du poisson.

Tableau 5.3. Estimation de la production de la pêche industrielle par espèce.

Commune	Production annuelle en tonnes											
	2002				2003				2004			
	Nd	Mu	San	Aut	Nd	Mu	San	Aut	Nd	Mu	San	Aut
Nyanza-Lac	39	12	1	3	63	19	3	0	41	16	0	6
Total	39	12	1	3	63	63	3	0	41	16	0	6

Source : Département des Eaux, Pêche et Pisciculture (DEPP)

Nd = Ndagara, Mu = Mukeke, San = Sangala, Aut = Autres

Cette pêche a disparu progressivement pour plusieurs raisons à savoir :

- Le coût élevé de la main d'œuvre
- Les fortes taxes imposées par l'Etat
- Les engins utilisés sont trop vieux et méritent d'être renouvelés
- La concurrence de la pêche artisanale motorisée

5.1.4. Transformation des poissons

Dans la commune Nyanza – Lac, il existe trois formes de traitement de poissons à savoir le fumage, le séchage et la congélation.

Le séchage se fait soit sur sable, soit sur des claies mal aménagées à Mvugo, Nyagatanga et Muguruka.

Le fumage se fait de façon classique dans les trous creusés à cet effet dans lesquels on allume du feu et on laisse le Mukeke fumer au dessus brandis sur du bois.

Néanmoins, au centre pilote de Mvugo récemment aménagé par la FAO, des fours modernes y sont installés mais ne sont pas fonctionnels. Ces fours sont de type CHORKOR et ALTON. A ce centre, une machine pondeuse de glace y est déjà installée ; mais il n'est pas encore fonctionnelle pour garder le poisson au froid et des congélateurs ont été achetés pour cette activité.

En dehors de ces deux pratiques, il existe des associations qui utilisent quelques congélateurs domestiques.

5.1.5. Encadrement

L'encadrement des activités de pêche est assuré par un agent technique sur chaque plage par un agent technique du Département des Eaux, Pêche et Pisciculture. Malheureusement, cet encadreur ne dispose d'aucun moyen logistique et matériel pour accomplir sa mission.

En dehors de cette structure, il existe des ONG ou associations qui se sont investies dans l'encadrement de certains groupements, mais qui sollicitent un appui particulier de la part du Gouvernement pour bien mener cette activité. Ces ONG ou associations sont entre autre l'ACCOPE, l'APADE et la coopérative d'Epargne et de Financement pour Promotion des Echanges des Produits Agricoles et de Pêche du Burundi (COFIP) pour la micro finance.

5.2. PISCICULTURE

5.2.1. Situation actuelle de la pisciculture.

Dans la commune Nyanza-Lac, la pisciculture est pratiquée sur les collines de Muyange, Nyabigina, Mugerama, Kazirabageni et Nyabutare.

Les 8 étangs piscicoles se trouvant sur les collines de Nyabutare et Kazirabageni sont fonctionnels. 7 étangs de la colline de Kazirabageni appartiennent à des individus et celui de la colline Nyabutare est pour la collectivité.

Pour les étangs non fonctionnels, cela est dû à la crise et au manque d'approvisionnement en alvins. Un encadrement adéquat et un approvisionnement en alvins serait une meilleure solution. Pour les étangs fonctionnels, l'espèce élevée est le tilapia et le lieu d'approvisionnement est Cibitoke. Un problème de l'éloignement du lieu d'approvisionnement persiste. Les aliments utilisés pour l'alimentation est le son de riz.

La commune de Nyanza-Lac n'a pas de service d'encadrement en matière de la pisciculture. En 2005, la production est estimée à 640 kg ; ce qui est insuffisante par rapport aux besoins.

CHAPITRE VI. FORETS

6.1. GENERALITES

Une grande partie de l'avenir forestier des pays à haute densité démographique telle que le Burundi particulièrement la commune Nyanza-Lac réside dans l'aménagement adéquat du milieu rural au moyen d'associations agro-sylvo pastorales.

La crise qu'a connue notre pays n'a pas épargné la commune Nyanza – Lac au niveau du déboisement et de la cession des terrains boisés. Elle a été souvent oubliée au niveau des interventions dans le domaine du reboisement. Même ceux qui ont souvent voulu intervenir se sont heurtés au problème des termites qui sont le grand handicap dans l'installation des arbres et boisements.

6.2. BOISEMENTS NATURELS

La commune Nyanza – Lac est couverte des boisements naturels d'une superficie de 1368ha dans les localités situées dans les zones Muyange (480ha), Kabonga (288ha) et Mukungu (690ha). Ces données sont fournies par le service de l'INECN qui essaie de protéger ces forêts naturelles contre toute forme de déboisement. Le déboisement se fait régulièrement par la population à la recherche du charbon, du bois de chauffe et du bois d'œuvre pour les matériaux locaux de construction malgré l'intervention de cette institution. Il faut donc l'implication active de l'administration dans la protection de ces forêts naturelles.

6.3. BOISEMENTS ARTIFICIELS

La situation des boisements artificiels est donnée par une estimation du service forestier communal suivant le recensement rapide des boisements effectués en 1989 par le service inventaire du Département des forêts. La commune Nyanza – Lac compte environ 13ha de forêts artificielles. Ces boisements artificiels dans la commune appartiennent à l'Etat, aux privés (individus).

Tableau .6.1 . Boisements artificiels dans la commune

Zones	Boisements artificiels en Ha			
	Commune	Privés	Communautaires	Total
Nyanza - Lac	0,5	0,5	0	1
Muyange	0	0	0	0
Kazirabageni	1	0	0	1
Mukungu	0	10	0	10
Kabonga	1	0	0	1
Total Commune	2,5	10,5	0	13

Source : Service forestier /Nyanza – Lac /Mars 2006

6.4. PRODUCTION DES PLANTS FORESTIERS ET AGRO-FORESTIERS

Les Associations et Groupements des pépiniéristes encadrés par le service forestier produisent des jeunes plants qu'ils donnent ou vendent aux privés (Individus), aux Communautés (Ecoles, camps militaires, les Eglises, ...) et autres planteurs de la commune. Ils sont appuyés par des Projets et ONGs (PRASAB, GTZ, APADE, Tear Fund, ...) dans la fourniture des semences et sachets pour la production de ces jeunes plants.

6.5. PRODUCTIONS FORESTIERES

Les produits de forêt dans la commune, sont le bois d'œuvre (planches), le charbon, et le bois de chauffe. Les données chiffrées sur les quantités de ces produits n'existent pas

6.6. INTERVENANTS

PRASAB, GTZ, APADE, Tear Fund,...

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'existe pas d'industrie dans la commune Nyanza - Lac

7.2. ARTISANAT

7.2.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

Dans la commune, on trouve les 3 types d'artisanat à savoir : artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art.

7.2.1.1. Artisanat de production

On dénombre 87 unités d'artisanat de production dans la commune. Ce type d'artisanat est pratiqué en grande partie par des individus (85 dont 6 femmes). Il existe peu de groupements propriétaires des unités artisanales (2 Groupements qui fabriquent des savons). Les activités artisanales les plus pratiquées dans la commune sont : la menuiserie, la tuilerie, la briqueterie, la poterie, la forge, les boulangeries et les savonneries.

Ces unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux car, aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites communales ou provinciales.

Tableau 7.1. Situation de l'artisanat de production

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Nombre d'artisans
Menuiserie	51	51
Briqueterie	10	10
Tuilerie	4	4
Carrelage	-	-
Poterie	10	10
Vannerie et Tissage	-	-
Forge	3	3
Boulangerie	4	4
Savonneries	5	3
Total commune	87	85

Source : Coordination de l'Enseignement des métiers en province Makamba/Mars 2006

7.2.1.2. Artisanat de service

On compte 191 Unités artisanales de service dans toute la commune avec 180 individus propriétaires dont 8 femmes et 11 Groupements. C'est un type de métiers qui est généralement propriété privée des artisans.

Les métiers pratiqués sont la couture, la mécanique, l'électromécanique, la cordonnerie, la boucherie, la coiffure et les réparations vélo.

Tableau 7.2. Situation de l'artisanat de service

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Nombre d'artisans
Couture	104	98
Soudure	10	7
Mécanique	4	4
Electromécanique	2	2
Cordonnerie	20	18
Boucheries	1	1
Salons de coiffure	21	21
Réparation Vélo	29	29
Total Commune	191	180

Source : Coordination de l'Enseignement des métiers de la Province Makamba/Mars 2006.

7. 2. 1. 3. Artisanat d'art.

D'après les informations fournies par le service de la coordination de l'enseignement des métiers en province Makamba, cette catégorie d'artisanat n'est pas développée dans la commune. Seule la peinture est pratiquée dans la commune par des privées. On compte 3 peintres dans la commune.

CHAPITRE VIII. GEOLOGIE, MINES, MINERAIS ET CARRIERES

8.1. GENERALITES

Les caractéristiques géologiques de la province Makamba y compris celles de la commune Nyanza – Lac comprennent les formations du quaternaire, le Malagarasien, le Burundien, le complexe Archéen de Gikuka et des intrusions basiques.

Les formations du quaternaire sont constituées de dépôts lacustres, fluviaux de sédiments et des éluvions.

Le Malagarasien est formé par la formation de Kibago, la formation de Bugongo, la formation de Kabuye, la formation de Musasa et la formation de Mutsindozi.

La formation de Kabuye est constituée à la base de conglomérats à éléments de roches des formations de Bugongo, de Mutsindozi et du Burundien dans un climat argileux rouge.

La formation de Bugongo est formée de calcaires silicifiés.

La formation de Kabuye comprend les laves amygdaloïdes. La formation de Musasa est formée par des calcaires dolomitiques. La formation de Mutsindozi est constituée des schistes calcaires, des basaltes, des schistes, des grès et des quartzites.

Le Burundien comprend la formation de Kayongozi et la formation d’Inanzerwe.

La formation de Kayongozi est essentiellement pélitique (schisteuse) alors que la formation d’Inanzerwe est arénacée.

Des formations non classées ni dans le Burundien ni dans l’Archéen à cause de leur plus haut degré de métamorphisme existent dans la province de Makamba.

Il s’agit du complexe de la Kazigwe comprenant les gneiss, des gneiss quartzitiques, des amphibolites et des méta quartzites et le complexe de Vyanda comprenant une alternance de méta quartzites et des phyllites.

8.2. SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR

Le complexe Archéen de Gikuka a une lithologie à dominance gneissique.

Les intrusions basiques se retrouvent dans le Burundien au contact du Malagarasien.

La prospection géochimique réalisée de 1977-1984 par la DGGM et le PNUD dans la province, a révélé l’existence de certains minerais dans le sous sol de la commune Makamba. Il s’agit des éléments chimiques prédominants suivants : Cu, Pb, Sn, Ni, Co, Cr, Li en colline Nyange-Songa.

8.3. INTERVENANTS

Département de la géologie.

CHAPITRE IX. ENERGIE

9.1. ENERGIE HYDROELECTRIQUE

La commune Nyanza – Lac est alimentée en énergie électrique par la REGIDESO à partir de la centrale hydro - électrique de Nyemanga avec deux lignes électriques. La ligne 30 Kv qui vient du poste de Rumonge sur une longueur de 59km et une autre ligne de 10 Kv qui naît sur une longueur de 2,5km.

Les supports des conducteurs pour la ligne 30 Kv Rumonge - Nyanza-Lac sont en poteau Petit Jean et la section des conducteurs en AC/AL est de 35/6mm².

9.2. DESSERTE EN ENERGIE PAR LES GROUPES ELECTROGENES

En plus des lignes de moyenne tension, on dénombre quelques groupes électrogènes de secours qui sont utilisés au chef lieu de la commune en cas de coupure de courant fourni par la REGIDESO.

19 ménages disposent des groupes électrogènes dont 16 fonctionnels et 3 hors service.
3 établissements ont des groupes électrogènes dont 2 seulement sont fonctionnels et 1 non fonctionnel.

9.3. BOIS DE CHAUFFE

Faute d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante dans la commune, le bois de chauffe constitue la seule source d'énergie disponible pour la population. Même le chef-lieu de la commune est touché non seulement par l'absence des sources d'énergie, mais aussi par le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations. Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat des populations sera faible, le bois de chauffe demeurera encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, l'érosion et les perturbations climatiques, ...

9.4. PRODUITS PETROLIERS (HYDROCARBURES).

Il y a 3 stations de carburant en commune Nyanza-Lac. Ces stations connaissent fréquemment des ruptures d'approvisionnement en produits pétroliers et cette situation encourage le marché noir qui applique des prix exorbitants.

9.5 INTERVENANTS

La Croix Rouge, la REGIDESO, la DGHHER, la RCE, l'UNICEF, le PNUD, Banque Mondiale (Twitezimbere).

CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES

Ce chapitre concerne le secteur des activités commerciales et des infrastructures de communication qui leur viennent en appui (routes et pistes). Sont également traités dans ce chapitre, les institutions financières (banques, assurances...), le tourisme, l'hôtellerie...

10.1. COMMERCE

10.1.1. Marchés urbain et ruraux

Il existe dans la commune 2 grands marchés et 4 petits marchés. Il s'agit d'un (1) marché aménagé de Nyanza – Lac, un (1) marché non aménagé de Muyange et 4 centres de négoce non construits (Nvugo, Muguruka, Kabonga et Kazirabageni). Les produits agricoles sont commercialisés sur ces marchés ruraux. Il existe aussi des boutiques et des kiosques où sont commercialisés les divers produits de première nécessité.

10.1.2 Recettes communales

La commune Nyanza – Lac est la plus prospère de la province avec des recettes annuelles de 72 912 000 perçues en 2005. La plus grande partie de ces recettes proviennent des taxes perçues sur les produits de la pêche et sur la production de la culture du palmier à huile les plus écoulés vers Bujumbura ou vers d'autres communes et provinces du pays.

Tableau 10.1. Marchés de la commune

Communes	Localité	Marchés		Jours d'animation
		Aménageables	Non aménageables	
Nyanza-lac	1.Muyange		x	-
	2.Nyanza-lac	x		-
	3.Mvugo		x	-
	4.Muguruka		x	-
	5.Kabanga		x	-
	6.Kazirabageni		x	-

Source : Administration communale

10.1.3. Produits commercialisés

10.1.3.1. Produits agricoles

10.1.3.1.1. Produits vivriers, légumes et fruits.

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants ou même d'autres paysans voisins achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux.

A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable est aussi vendue devant les cases des paysans et le long des routes.

Les produits, ainsi achetés, sont revendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent essentiellement sur les marchés de la commune.

10.1.3.1.2. Produits d'élevage.

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement de petits centres.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix, sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par des techniciens vétérinaires dans les centres ou chefs-lieux des communes où ces techniciens sont disponibles. Dans la plupart des cas, particulièrement loin des centres, les produits d'élevage comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

La productivité laitière des vaches est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu le sont également, car elle est destinée à l'autoconsommation des ménages.

10.1.3.2. Produits forestiers

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe et le bois scié artisanal.

Concernant ce dernier produit, sa consommation est exclusivement locale.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

10.1.4. Unités de mesure et prix

10.1.4.1. Unités de mesure

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la province et à moindre mesure aux chefs lieux des communes, les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont :

Unités conventionnelles utilisées dans le commerce

Kg	Litre	Mètre	Yarde	Paire	Pièce	Sac	Stère	Bouteille	Boîte	Tas	Paquets	Casserole	panier
----	-------	-------	-------	-------	-------	-----	-------	-----------	-------	-----	---------	-----------	--------

10.1.4.2. Prix.

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce.

Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande ; excepté pour un certain nombre de produits comme la bière, le sucre,...

10.1.5. Infrastructures de transformation.

10.1.5.1. Produits agricoles

Pour les produits agricoles, la commune ne dispose pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La majorité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers, pilons et quelquefois moulin pour la mouture de tubercules et céréales en farine.

10.1.5.2. Produits et sous-produits d'élevage.

Il n'existe pas d'infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage. La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans la commune, le lait est destiné à la consommation de la famille et de l'éleveur.

La technologie de séchage et de conservation des peaux, en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation, n'est pas développée dans cette commune.

10.1.5.3. Produits forestiers

Les produits forestiers vendus clandestinement dans la commune sont notamment le charbon, les planches, les madriers, les poteaux et les perches.

10.1.6. Infrastructures de conservation et de stockage.

Cette section concerne beaucoup plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

10.1.6.1. Conservation

En l'absence d'infrastructures adéquates de stockage et de conditionnement à travers la commune, une bonne partie de la production est immédiatement vendue après la récolte.

Pour diminuer les pertes causées par de petits insectes ichtyophages et phytophages, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées ci-dessous.

Les modes de conservation des produits agricoles recensés dans la commune sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 10.3. Modes de conservation des produits agricoles

Modes de conservation	Produits
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carotte et Sorgho épis
Hangar	Maïs carotte ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines, riz, haricot
Galeries	Colocases, tubercules

Source : Agronome communal/DPAE

10.1.6.2. Stockage.

Pour stocker leurs produits, les paysans utilisent souvent des sacs, des paniers ou les déposent en vrac au grenier tandis que les opérateurs économiques disposent leurs produits dans des fûts et sacs dans les hangars. Les produits stockés ne constituent pas souvent des stocks tampon, mais sont plutôt en instance de vente.

10.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION

10.2. 1. Réseau routier

Le réseau routier de la commune est composé de la route nationale RN3 de 30 km, de la route provinciale RP 412 de 18km et des routes communales de 45km. La situation des routes est présentée dans le tableau ci-dessous.

10.2.2. Moyen de transport

On distingue deux types de transport :

- Transport routier par des bus, camions, voitures, motos et bicyclettes.
- Transport par portage.

Tableau 10.1. Synthèse du réseau classé et pistes rurales de la commune.

Nom de la route	Départ	Arrivée	Nature des matériaux		Etat	Typologie	Distance (Km)
			Butumé	latéritique			
MMutambara – Nyanza - L	Rimbo	Rukonwe	Oui	-	Bon	RN3	30
MMugerama - Buheka	Mugerama	Buheka	-	Oui	Mauvais	RC	28
MT7 – Kabonga	MT7	Kabonga	-	Oui	Mauvais	RP	18
NNyanza – Lac - Mugweji	Nyanza -L	Mugweji	-	Oui	Mauvais	RC	7
RRN3 – Rimbo	RN3	Rimbo	-	Oui	Mauvais	RC	4
Gifuruzi - Biniganyi	Gifuruzi	Biniganyi	-	Oui	Mauvais	RC	6
Total commune							93

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006

Réseau routier de la commune.



10.2.2. Poste et télécommunication

Dans la commune Nyanza – Lac, il y avait un bureau de poste qui vient de réouvrir ses portes. Le réseau téléphonique utilisé est la téléphonie mobile de TELECEL et de l'ONATEL.

10.3. SERVICES

10.3.1. Tourisme et hôtellerie

10.3.1.1. Tourisme

10.3.1.1.1. Produits touristiques

En commune Nyanza – Lac, on peut citer comme sites touristiques le Lac – Tanganyika avec sa faune, les paysages protégés de Mukungu – Rukambasi, Mukerezi, Muyange et Nyakabembe.

Tableau 10. 2 : Situation des sites touristiques

Type de produit	Nom du produit	Localité (zones)
1. Attractions naturelles	1. Lac Tanganika	Nyanza – Lac, Kabonga et Mukungu
	2. Paysages et forêts naturelles	Mukungu et Muyange
2. Attractions Historiques	1. BOUCTOR et SPEKE	Nyanza – Lac

Source : Administration Communale / Mars 2006

10.3.1.2. Hôtellerie

10.3.1.2.1. Hôtels et établissements assimilés.

Il existe des maisons d'hébergement assimilé à des hôtels au vu de leurs caractéristiques d'accueil par rapport aux hôtels proprement dits.

Tableau 10.3 : Etablissement hôteliers et d'hébergement de la commune

Zone	Noms des hôtels	Capacité d'accueil (Nombre de chambres)
Nyanza - Lac	Hôtel chez les Prêtres	5
	Hôtel chez Vital	9
	Gîte au Tanganyika	3
	KAZE Murisanze	10
1	4	27

Source : Gérants des Hôtels / Mars 2006

10. 4. INSTITUTIONS FINANCIERES

Il existe dans la commune une Agence de la Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) et une institution de micro finance AMANI Micro – finance. La COOPEC compte 158 clients dont 42% de femmes avec 50 crédits déjà octroyés en 2005. Il y a aussi la COFIP (micro finance).

10.5. INTERVENANTS

TELECEL, ONAMOB, COOPEC, COFIP,

CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE

11.1. ENFANTS EN DIFFICULTES

Les mesures et actions de protection des différentes catégories d'enfants en difficultés ne sont pas perceptibles dans la commune. Elles devraient consister à permettre à ces enfants vulnérables de jouir de leurs droits aux soins de santé, à la protection, au logement, à l'alimentation, à l'éducation et à la formation professionnelle.

Les structures de prise en charge de certains de ces cas sont situées en dehors de la Commune voir même de la Province.

Cependant, on dénombre 4081 enfants sinistrés de guerre, 36 enfants dans la rue et 4269 enfants orphelins de père et mère dont 760 enfants orphelins de guerre, 11 enfants orphelins du sida et 3498 enfants orphelins de mort naturelle.

Tableau 11.1 .Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la commune

commune	Nbre d'enfants Sinistrés de guerres	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre d'enfants orphelins de père et de mère				Nbre d'enfants Chefs de ménage	Nbre d'enfants indigents
				de guerre	du sida	Naturelle	Total		
Nyanza- L	4081	0	36	760	11	3498	4269	-	-

Source : Rapport provisoire de l'IDR

11.2. VICTIMES DE VIOLENCES

- Dans la commune, on a recensé 8 cas de violence sexuelle dont 3 sur une fille et 5 une fillette. Les cas de viols assistés sont au nombre de 22 (7 Femmes, 10 Filles et 5 Fillettes)

11.3. VEUVES, MERES CELIBATAIRES ET INDIGENTS

Les veuves et mères célibataires connaissent des difficultés de survie. Leurs besoins concernent essentiellement l'appui en organisation et en octroi des micros – crédits pour des activités génératrices de revenus. Tout comme pour les autres catégories des cas sociaux les mesures et les actions de protection des indigents ne sont pas exécutées faute de manque de centres sociaux spécialisés pour les appuyer.

Les informations chiffrées sur les veufs, mères célibataires et les indigents de la commune n'existent pas.

11.4. HANDICAPES

Il n'existe pas de structures dans la commune s'occupant de la réhabilitation sociale qui est un ensemble d'actions faites en faveur des personnes handicapées pour les libérer de leur dépendance sur le plan physique et sur le plan social. Mais la réhabilitation sociale présuppose d'abord la réhabilitation physique, médicale, psycho – sociale et l'enseignement spécialisé. Le tableau 16.2 indique les catégories des personnes handicapées dans la commune. La commune compte 7 handicapés physiques dont 6 femmes et 1 Homme.

Tableau 11.2 : Situation des handicapés dans la commune

Causes Handicapés	Viols			Guerre			Violences familiales			De naissance			Accidents			Autres			Total	
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
Total commune	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	4	4	1	6

Source : Centre des personnes handicapées de Makamba/Mars 2006

11.5. ASSISTANCE AUX PERSONNES AGEES EN DIFFICULTE

Le problème d'abandon des personnes âgées indigentes prend une allure inquiétant qui mérite une attention particulière. Dans la commune comme même au niveau de la province, il n'y a pas une politique visant cette catégorie des personnes.

- Il faut promouvoir la prise en charge familiale ou communautaire par la sensibilisation.
- Il faut étudier les possibilités d'assurance et pension de vieillesse pour les Urbains et les salariés.
- Il faut faire un programme national visant les personnes âgées.

11.6. HABITAT

11.6.1. Caractérisation de l'habitat rural ;

Dans la commune Nyanza-Lac, en milieu rural, il existe deux types d'habitat à savoir *l'habitat groupé et l'habitat dispersé*. Suivant la qualité des matériaux utilisés dans l'élévation des murs, on distingue les maisons en briques cuites, en adobe et en pisé que l'on rencontre d'ailleurs chez les deux types d'habitat.

Concernant l'habitat groupé, le nombre de maisons en briques cuites, adobes et pisé représente respectivement 14%, 54% et 32 %.

La grande majorité des maisons, plus de 50% sont donc construites en briques adobes. Les maisons en pisé dénotent souvent un indice de pauvreté de la part de leurs propriétaires.

S'agissant de l'habitat dispersé, le nombre de maisons en briques cuites est dans les mêmes proportions que le cas précédent, environ 14%.

Par contre, la tendance est très élevée dans le cas des maisons en briques adobes, plus de 85%. Les maisons en pisé sont presque inexistantes, moins de 1%.

Les types de toiture utilisée sont à prédominance les tôles ($\pm 60\%$) et la chaume ($\pm 40\%$) dans le cas de l'habitat groupé.
En ce qui concerne l'habitat dispersé, le type de toiture posée est exclusivement le chaume 100 %.

Quant au type de pavement, dans le cas de l'habitat groupé, le ciment est utilisé dans les proportions de 15% et la terre battue 85%.

Eu égard à l'habitat dispersé, le type de pavement utilisé est à 100% en terre battue.

Concernant la commodité de l'habitat, environ 7% des maisons en habitat groupé sont avec électricité et 2% seulement raccordées en eau, pendant qu'aucune maison en habitat dispersé n'est ni éclairée ni avec eau.

En outre, en habitat groupé, environ 1 % des maisons ont des latrines intérieures, 86% ont des latrines extérieures et 13% sont sans latrines.

En habitat dispersé, aucune maison n'a de latrines intérieures, 78% ont des latrines extérieures et 22% sont sans latrines.

11.6.2. Incidences de la crise sur l'habitat

Dans la commune Nyanza-Lac, 12.800 maisons ont été détruites pendant la crise.

42 %, seulement ont été reconstruites, pendant que 58% sont encore en attente.

Au niveau provincial, les maisons détruites en commune Nyanza- Lac représentaient 55%.

11.6.3. Intervenants

GTZ, CNR, ADRA, PARESI,

CHAPITRE XII. SANTE.

12.1. ETAT ACTUEL DU SECTEUR

La commune Nyanza-Lac compte 9 centres de santé et 1 poste de soins publics dont 5CDS publics, 2CDS agréés et 2CDS privés ; chaque zone dispose d'au moins un centre de santé public.

La situation sanitaire générale de la commune présente un tableau clinique caractérisé par la persistance des maladies suivantes : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, les verminoses, les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA.

Il convient de signaler également des maternités à hauts risques qui se pratiquent quasiment dans toute la commune ; un grand nombre d'accouchements n'étant pas assisté, et l'ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural. Les structures de santé souffrent d'une insuffisance du personnel soignant, des équipements et du manque de médicaments.

12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saison des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Ils n'en reste pas moins évident que les maladies les plus fréquentes sont aussi dues aux mauvaises conditions d'hygiène, à la consommation d'une eau insalubre et au manque d'éducation sanitaire. Suite aux conditions climatiques dans cette région de l'Imbo (climat chaud), le paludisme sévit à l'état hyper endémique et constitue la cause principale de décès dans la commune en 2005.

En effet, le paludisme touche toutes les catégories d'âge de la population dans la commune.

Tableau n° 12.1. Données épidémiologiques

Commune	Nombre de cas de maladie							
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Parasites intestinaux	Verminose	Infections respiratoires aiguës	MST	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Nyanza-Lac	4111	684	0	498	2321	0	0	0
Total province	19312	1781	1513	1292	6899	28	16	20

Rapport annuel 2005 DPS/Makamba

12.3. MEDECINE PREVENTIVE (DONNEES SUR LA VACCINATION)

Dans le domaine de la médecine préventive, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) qui vise à faire de la vaccination une activité quotidienne des établissements sanitaires a doté ces derniers de centres de vaccination.

Chaque année, une grande campagne de vaccination est organisée à travers tout le pays dans le cadre du PEV avec l'appui de l'UNICEF, de l'OMS et d'autres Organismes internationaux, en vue de réduire la morbidité et la mortalité infantile dues aux maladies que l'on peut prévenir par la vaccination.

12.3.1 Santé de la mère et de l'enfant

Nombre de consultations prénatales : 7158

Nombre d'accouchements assistés : 975, soit 24%

Couverture contraceptive : 1,6%

La réalisation des vaccinations est régulière dans les CDS sauf en cas de période de panne de frigo pas de données chiffrées par antigène.

Au cours de l'année 2005, plus de 11366 doses ont été administrées dont 21,3% de Polio, 22% de DTC, 23,5% de BCG, 24% de rougeole et environ 9,2% de VAT.

Tableau 12.2 . Données sur la vaccination dans la commune en 2005

Commune	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2-5	BCG	Polio3	DTC3-Hib3-HeB3	Rougeole
Nyanza - Lac	1067	2671	2420	2470	2738
Total province	6822	12139	10894	11236	11794

Source : Rapport annuel 2005 DPS/Makamba

12.4. INFECTION VIH/SIDA

En 2005, l'état de dépistage dans la commune se présente de la manière suivante:

- De 0-14 ans : 2 séropositifs
- De 15-24ans : 4 séropositifs dont 3 femmes;
- De 25 ans et plus : 22 séropositifs dont 10 femmes ;

Dans l'ensemble, on compte 28 séropositifs dépistés dont 46% de femmes.

Les organisations suivantes appuient les personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVS) : CCPLS, SUFAVIS, ILEV, ABANA et RBP+.

28 personnes sont uniquement prises en charge pour infections opportunistes.

Tableau 12.3 .Données sur le VIH/SIDA dans la commune

Commune	Nombre de personnes séropositives											
	0-14 ans			15 ans-24 ans			25 ans et plus			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	Total
Nyanza - Lac	2	0	2	1	3	4	12	10	22	15	13	28

Source : DPS/CPLS/Makamba/Mars 2006

12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE

La santé humaine est souvent analysée à travers le secteur moderne sans grande considération du secteur traditionnel auquel se confie une grande partie de la population, mais qui, malheureusement échappe aux statistiques. La médecine traditionnelle n'est ni structurée ni intégrée dans le système de santé.

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la commune sont les Tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles.

La commune compte 3 Tradithérapeutes connu officiellement (dont 2 dans la zone Nyanza – Lac et 1 en zone Kabonga) et 108 accoucheuses traditionnelles dont 11 formées avec kits, 34 formées sans kits et 63 non formées.

La médecine traditionnelle joue probablement un rôle important mais méconnu. Le recours au guérisseur est particulièrement évident pour les malades habitant loin des centres de santé. En outre, le prix des médicaments prescrits par l'infirmier ou le médecin est trop élevé pour les bourses paysannes, tandis que le guérisseur se contente de prescrire des racines et des herbes pour un prix symbolique. Les 2 formes de soins ne sont pas incompatibles; devant l'échec de la médecine moderne, on s'adresse au secteur traditionnel et vice-versa. La conception traditionnelle de toute maladie comme un sort jeté par un proche explique le recours au guérisseur et à ses pratiques dont les effets sont parfois positifs notamment pour les maladies psychiques

Tableau n°12.4 . Situation de la médecine traditionnelle

Zone	Tradithérapeutes		Accoucheuses traditionnelles			
	Tradi. Connus officiellement	Trad. Ayant des liens avec méd. moderne	Formées avec kit	Formées sans kit	Non formées	Effectif total
Nyanza- L	2	1	0	10	18	28
Muyange	0	1	0	15	12	27
Mukungu	0	0	0	0	10	10
Kazirabani	1	0	5	0	20	25
Kabonga	0	0	6	9	3	18
Total Commune	3	2	11	34	63	108

Source : DPS/Makamba/Mars 2006

12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

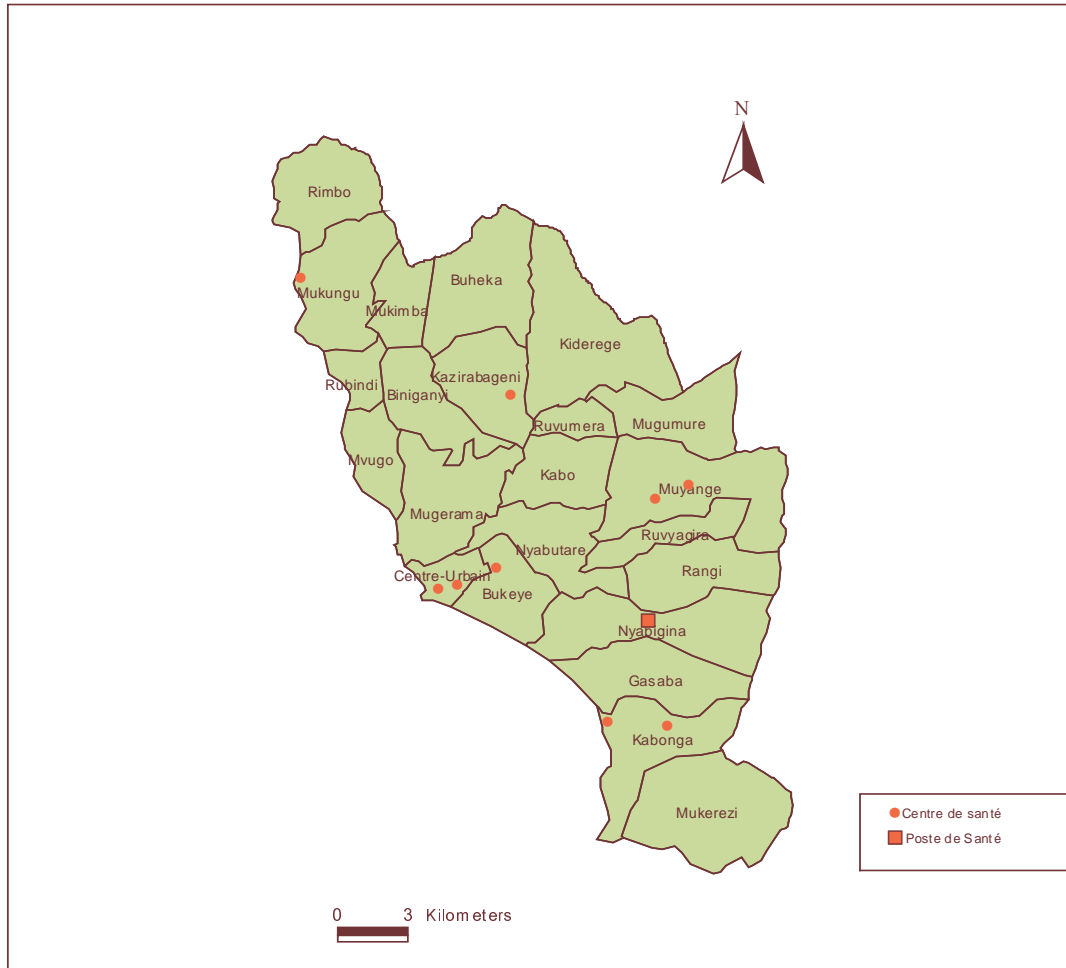
12.6.1. Etablissements sanitaires

La commune Nyanza – Lac compte 10 établissements sanitaires dont 5 Centres de santé publics et 2 Centres de Santé Agréés, 2 Centres de Santé privés et 1 poste de soins public

La répartition spatiale de ces établissements est la suivante :

- Zone Nyanza – Lac : centre de santé public Nyanza – Lac I, centre de santé agréé Nyanza – Lac II et le centre agréé adventiste. Ces établissements sont en bon état sauf le centre de santé adventiste, électrifiés et approvisionné en eau potable.
- Le centre de santé Nyanza – Lac a des bâtiments complets et un équipement standard complet. Les autres possèdent des bâtiments incomplets avec des équipements standard incomplets sauf le cas du centre de santé Nyanza – Lac II où les bâtiments sont au complet.
- Zone Muyange : Les centres de santé public de Muyange I de Muyange II sont en bon état , non électrifiés et approvisionnés en eau potable avec des bâtiments incomplets et équipements standard incomplets.
- Zone Kazirabageni : Le centre de santé public de Kazirabageni est en bon état, approvisionné en eau potable, non électrifié avec des bâtiments complets mais un équipement standard incomplet.
- Zone Mukungu : Le centre de santé public de Mukungu qui est en bon état et non électrifié. Il est approvisionné en eau potable avec des bâtiments complets et un équipement standard incomplet.
- Zone Kabonga : Le centre de santé public de Kabonga, le centre de santé privé de SAYUNI et le Poste de Soins Public de Nyabigina. Ces établissements sont en bon état mais non électrifié avec des bâtiments incomplets. Le centre de santé de Kabonga est approvisionné en eau potable avec un équipement standard complet. Les autres n'ont pas suffisamment d'eau et leur équipement standard est incomplet.

Infrastructures sanitaires de la commune



12.6.2. Pharmacies

La commune compte treize (13) officines de vente des produits pharmaceutiques privées. L'accès aux médicaments est difficile pour la population de la commune car le prix des produits vendus dans ces pharmacies privées est très élevé e. En cas de complication, le malade est évacué à l'hôpital de référence à Makamba. Ce qui alourdit les dépenses pour une population rurale déjà démunie.

12.6.3. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Le tableau n°12.1 présente les consultations, le nombre d'hospitalisés et le nombre de lits par établissement sanitaire et par zone dans la commune.

Les centres de santé de la commune disposent au total de 34 lits. Ils ont enregistré 14001 consultations, soit 1167 consultations par mois et 503 malades hospitalisés au cours de l'année 2005.

Tableau n° 12.5. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Zone	Centres nutritionnels thérapeutique			Centre de santé			Hôpitaux de 1 ^{ère} référence		
	Cons.	N.L.	N.H.	Cons.	N.L	N.H	Cons.	NL	N.H.
Nyanza - Lac	-	-	-	14001	34	503	-	-	-
Muyange	-	-	-	9933	9	137	-	-	-
Kazirabageni	-	-	-	6445	16	106	-	-	-
Mukungu	-	-	-	18780	20	120	-	-	-
Kabonga	-	-	-	5916	18	599	-	-	-
Total commune				5507	97	1465			

Source : DPS/ Makamba/Mars 2006

Cons. : Consultation N.L. : Nombre de lits N.H. : Nombre d'hospitalisation

12.7. RESSOURCES HUMAINES

Le personnel soignant de la commune est composé de :

- 33 Infirmiers auxiliaires A3 dont 45 % de femmes.
- 4 Technicien médical A2 dont 25% de femme
- 1 Paramédicale
- 4 Techniciens de promotion de la Santé TPS

Au total, on compte 38 agents soignants pour une population de 102 224 habitants.

Le ratio est de 1 Infirmier pour 2690 personnes ; même si la norme internationale de l'OMS qui est de 3000 personnes pour un (1) infirmier est respectée, il est à noter que leur qualité laisse à désirer, puisque 78% du personnel soignant dans la commune sont des auxiliaires de santé (A3) et par conséquent la qualité des soins dispensés dans les établissements sanitaires est moins satisfaisante.

Le personnel non soignant est composé de 40 personnes d'appui (22 formés sur le tas et 18 non formés) dont 70% de femmes.

12.8. INTERVENANTS

L'Etat, les Agences du Système des Nations Unies, l'OMS, le PNUD et UNICEF interviennent dans la lutte contre le VIH/SIDA dans le renforcement des capacités du personnel soignant, fourniture des médicaments, vaccins, matériel médical, logistique etc.. et le PAM intervient par la distribution de vivres.

Des ONGs internationales tels CORDAID et autres interviennent dans le secteur santé dans la commune Nyanza- Lac. Les appuis que ces organisations apportent sont :

- Approvisionnement en médicaments et matériel médico - technique ;
- Renforcement des capacités (formation) du personnel soignant ;
- Appui logistique.
- Réhabilitation des centres de santé.

La Banque Mondiale intervient dans la lutte contre le VIH/SIDA

12.9. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

12.9.1 Desserte en eau potable

La commune Nyanza-Lac dispose de 793 points d'eau gérés par la Régie Communale de l'Eau (RCE). Ces points d'eau comprennent les sources aménagées, les bornes fontaines et les branchements privés. Les points d'eau non fonctionnels représentent environ 28,5%. Ce qui dénote un mauvais fonctionnement de la régie communale de l'eau. Les branchements privés représentent environ 45% des points d'eau fonctionnels de la commune. Théoriquement, la commune compte 33 ménages pour un point d'eau fonctionnel. Si tous les points défectueux étaient rénovés, il y aurait 22 ménages par point d'eau potable. En moyenne, environ 76 ménages s'approvisionnent en eau à 500m de leur domicile.

Tableau 12.6 : Desserte en eau par commune.

Commune	Superficie.	Nombre de ménages	Nbre points d'eau													
			SAF	SAN F	BFF	BFNF	BP	P F	PNF	SCEP	Nbre total de points d'eau					
											Fonctionnel	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m
Nyanza-Lac	384,98	17175	106	193	105	33	356	0	0	0	567	226	793	33	22	1.5
Total province	1959,6	62544	1371	908	516	198	1252	0	0	0	3139	1106	4245	20	15	1.6

Source : RCE/ Province Makamba

12.9.2. Réseaux d'adduction d'eau

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune Nyanza-Lac compte 5 réseaux d'adduction d'eau totalisant 142km de linéaire, 40 réservoirs desservant 138 bornes fontaines dont environ 24% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore beaucoup à désirer.

Tableau 12.2 . Réseau d'adduction d'eau

Zone	Nombre de bornes fontaines		Nombre de réservoirs	Nombre de collines desservies	Nombre de collines non desservies	Linéaires (km) desservies
	BFF	BFNF				
Nyanza - Lac	9	13	5	2	2	12
Muyange	27	6	7	5	4	35
Kazirabageni	28	8	14	3	1	39,8
Mukungu	19	6	3	3	1	29
Kabonga	22	0	11	4	1	26,2
Total Commune	105	33	40	17	9	142

Source : RCE/Nyanza – Lac/Mars 2006

12.9.3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau.

La gestion des infrastructures d'eau dans la commune est assurée à travers la Régie communale de l'Eau (RCE), structure appuyée par la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales (DGHER). L'entretien courant des installations d'eau étant assuré par les comités des usagers des points d'eau et les fontainiers communaux.

Toutefois, la gestion et l'entretien des équipements d'eau au chef-lieu de la commune incombent à la REGIDESO.

12.9.4. Intervenants

La DGHER, la REGIDESO, l'UNICEF...

CHAPITRE XIII. EDUCATION

13.1. GENERALITES

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

13.2.1. Enseignement préscolaire

Depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'enseignement préscolaire n'était organisé qu'à Bujumbura. Aujourd'hui, 3 structures organisent l'encadrement de la petite enfance. Il s'agit des écoles maternelles généralement attachées aux écoles primaires, des garderies communautaires encadrées par l'association des scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF, des cercles communautaires encadrés par Twitezimbere et les associations des parents.

Généralement ses structures accueillent des enfants de 3 à 6 ans.

Les écoles préscolaires ne sont pas encore implantées dans la commune Nyanza-Lac.

13.2.2. Enseignement primaire

La commune compte 29 écoles primaires dont 27 avec cycle complet ; ces écoles totalisent 14228 élèves dont environ 48% de filles, répartis dans 202 salles de classes et encadrés par 247 enseignants.

Dans la commune 22 collines sur 26 disposent d'au moins une école primaire. Le taux de couverture spatiale de l'Enseignement Primaire est de 84,6%.

L'effectif des élèves inscrits en première année est de 3309. Cet effectif a augmenté par rapport à l'année scolaire 2004 – 2005 du fait de la politique « **Education pour Tous** » du Gouvernement Burundais, traduite par la gratuité de l'Enseignement primaire. L'effet immédiat est la surcharge des salles de classes avec en moyenne 74 élèves par classe et surtout en zone Mukungu où le ratio élève/salle de classe atteint 90. Les infrastructures et

équipements scolaires deviennent insuffisants dans la commune pour répondre efficacement à la politique de la gratuité de l'enseignement primaire.

Au niveau communal, le ratio élèves par enseignant était de 57. Il est à signaler que les deux ratios sont de loin supérieurs aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par classe et par enseignant.

Tableau 13.1. Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires (A/S 2005-2006).

Etablissements Zones	Primaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens.
Nyanza - Lac	7	6	61	2119	2062	4181	86	68	87
Muyange	9	9	54	2131	1901	4032	62	75	65
Kazirabageni	5	5	32	1109	914	2023	35	63	57
Mukungu	3	3	18	887	736	1623	29	90	56
Kabonga	5	4	27	1256	1113	2369	35	88	68
Total Commune	29	27	192	7502	6726	14228	247	74	57

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

CC : Cycle Complet

13.2.3. Enseignement secondaire général

La commune compte 5 écoles secondaires dont 1 avec cycle complet et 28 salles de classe ainsi qu'un Groupe scolaire multinationale privée. Ces écoles totalisent un effectif de 1332 élèves dont environ 30% de filles, encadrés par 43 enseignants. Le ratio moyen élèves/salle de classe est de 47, tandis que le ratio élèves/enseignant atteint 31.

Tableau 13.2. Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires (A/S 2005-2006).

Etablissements Zones	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens.
Nyanza - Lac	2	1	12	371	156	527	23	44	23
Muyange	1	-	5	214	108	322	5	64	64
Kazirabageni	1	-	5	170	48	218	9	43	24
Mukungu	1	-	5	142	64	206	9	41	41
Kabonga	1	-	1	38	21	59	1	59	59
Total commune	6	1	28	935	397	1332	47	47	31

Source : DPE/MakambaMars 2006

CC : Cycle Complet

Tableau 13.3. Situation du personnel enseignement dans la commune par sexe

Zones	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Total
Nyanza - Lac	23	63	86	19	4	23
Muyange	32	30	62	5	0	5
Kazirabageni	29	6	35	8	1	9
Mukungu	22	7	29	9	0	9
Kabonga	25	10	35	1	0	1
Total commune	131	116	247	42	5	47

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

13.2.4. Enseignement secondaire technique et professionnel

Il existe deux (2) écoles secondaires techniques professionnelles dans la commune dont 1 privé et une autre sous – convention :

- Institut Technique Agricole du Burundi (ITABU) Gifuruzi en zone Nyanza – Lac.
- Ecole Technique pour l’Avenir de la Jeunesse (ETAJ) Nyanza – Lac

Ces écoles comptent 164 élèves dont environ 12% de filles avec 28 Enseignants.

Tableau 13.4. Nombre et capacités d’accueil des écoles secondaires Techniques et professionnelles (A/S : 2005-2006).

Etablissements Zones	Secondaire Techniques professionnelles								
	Nbre d’écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
ITABU Gifuruzi	1	1	5	128	12	140	10	28	14
ETAJ Nyanza - Lac	1	-	5	16	8	24	18	4	1
Total Commune	2	1	10	144	20	164	28	16	6

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

Infrastructures scolaires de la commune 2005-2006



13.3. ENSEIGNEMENT INFORMEL

13.3.1. Ecoles Yaga Mukama

Les écoles Yaga Mukama sont des écoles d'enseignement catholique qui ont comme superviseur le Bureau National pour l'enseignement catholique. (BNEC). Pour l'admission des élèves dans ces écoles, il n'y a pas de critères déterminants en ce qui concerne l'âge. Chaque Diocèse reste maître de l'organisation de ces écoles.

La commune compte 1 école Yaga Mukama à Kabondo en zone Nyanza - Lac pour un effectif de 31 élèves dont 58 % de filles avec 1 salle de classe; ces écoles sont encadrées par 2 enseignants.

La formation dispensée vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

13.3.2. Centres d'alphabétisation

La commune compte 6 centres d'alphabétisation fonctionnelle en 2005/2006 avec 121 apprenants dont 56% de femmes, répartis dans 6 salles de classe avec 4 enseignants alphabétiseurs. Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont la pénurie d'animateurs alphabétiseurs et l'absentéisme des auditeurs le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

13.3.3. Ecoles de métiers

Il existe une (1) école d'enseignement des métiers dans la commune : le centre d'enseignement des métiers de Nyanza – Lac centre, où on apprend la couture et la maçonnerie. Cette école compte 10 élèves dont 90% de filles, encadrés par 3 enseignantes.

13.4 INTERVENANTS

Tableau 13.5. : Intervenants dans la commune

Organisation	Lieu d'intervention	Partenaires	Actions/Activités	Bénéficiaires
HCR		GTZ	Construction et réhabilitation des écoles	Ecoles primaires et secondaires
ADRA			Construction des écoles	Ecoles primaires
UNICEF		APADE, COPED, CEPEBU	Distribution du matériel scolaire Construction des écoles	Ecoles primaires
Coopération belge			Construction des écoles	Ecoles secondaires
IRC			Réhabilitation des écoles primaires Hygiène dans les écoles Protection des jeunes scolarisés Latrines et eau dans les écoles primaires.	
Conseil norvégien pour les réfugiés			Construction des écoles	Ecoles primaires
Twitezimbere	Sites des écoles	RCE, DGHER, CNR	Construction des écoles	Ecolier/élève

Source : DPE Bururi

CHAPITRE XIV. JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

14.1. ENCADREMENT DES JEUNES

La population de la commune est majoritairement jeune. Les structures d'encadrement de la jeunesse sont les Centre Jeunes implantés par l'ONG CORDAID. Il faut aussi signaler la forme d'encadrement la plus connue qui est l'apprentissage des métiers et le groupement en associations.

14.2. SPORT

Dans la commune on pratique le football, basket-ball, volley-ball et l'athlétisme. Ces différents types de sports sont pratiqués sur des terrains de la commune, des zones et des établissements scolaires dans la plupart des cas. On dénombre 11 terrains de football, 2 terrains de Volley ball et 2 terrains de basket ball. Tous ces terrains sont équipés et en bon état. Il existe une Association de Football de Nyanza – Lac avec des clubs qui participent au championnat national : Ligue A et B intérieure.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

La commune compte également des groupes de tambourinaires et des associations de danse traditionnelle dans les zones de la commune.

- **Les infrastructures à caractère culturel** qu'on rencontre dans la commune sont des salles de lecture, de théâtre et de cinéma :
- Salle de Lecture et d'Animation Culturel (CLAC) au chef – lieu de la commune mais sans salle propre. Elle avait une bibliothèque, un poste, un T.V, un magnétoscope et des jeux de société variés. Actuellement, rien ne fonctionne plus pour le moment.
- Salle de théâtre au Collège Communal Buheka équipée et en bon état, en zone Kazirabageni
- Salles de cinéma au centre commercial de Nyanza – Lac (3salles), Muguruka en zone Mukungu (1 salle) et Mvugo en zone Nyanza – Lac (1 salle)
- **Les sites historiques** : il existe un site historique au chef – lieu de la commune, près de l'endroit dit « **CANTINE ROUMAINE** » à côté d'un gigantesque manguier. Deux voyageurs britanniques, **Sir Richard BURTON et John Hanning SPEKE** se seraient séparés à cet endroit après avoir découvert le Lac Tanganyika en 1885. Une sorte de monument illustrant cette séparation a été érigé à cet endroit.
- **Les monuments** : comme partout dans les autres communes, un monument est érigé au chef – lieu de la commune en l'honneur de l'Unité Nationale. L'endroit où il a été construit sert aujourd'hui d'un lieu de rassemblement à l'occasion de la célébration ou de la commémoration de certains événements :
 - Journée de l'unité Nationale (le 05 Février)
 - Assassinat du Prince Louis Rwagasore (le 13 Octobre)

- Assassinat du Président NDANDAYE Melchior (21 Octobre)

Ce monument ne connaît pas actuellement d'entretien.

14.4. INTERVENANTS

Etablissements scolaires
Administration locale

CHAPITRE XIV. JUSTICE

15.1. GENERALITES

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société. Le concept de justice renferme deux aspects :

- Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté ;
- C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.
- Une justice saine, équitable permet l'épanouissement de tout en chacun et la prospérité d'une nation.

Suite à des crises répétitives qu'a connues le pays, dont celle de 1993 constitue la plus récente et la plus dévastatrice, des vies humaines et des infrastructures ont été détruites par les burundais eux-mêmes.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné aussi bien à l'endroit de son personnel que de ses infrastructures ; ce qui accentua les besoins tant matériels qu'humains dans ce secteur. Pour appuyer dans ce domaine et permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

15.2. SERVICES JUDICIAIRES

15.2.1. Type de services judiciaires

Les services judiciaires de la commune Nyanza-Lac compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la commune.

15.2.2. Performances des services judiciaires.

15.2.2.1. Litiges civils

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Nyanza-Lac, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 347 dont 45 restant au début de l'année de référence et 302 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 221, il ressort qu'environ 64% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible dans la commune.

Au cours de la même année 230 dossiers ont été exécutés, soit environ 104% des dossiers jugés et clôturés ; c'est-à-dire que la performance au niveau des jugements rendus et ceux exécutés est excellente. Les jugements exécutés comprennent ceux jugés et clôturés l'année précédente et l'année en cours.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Nyanza-Lac est plus performante en exécution des jugements rendus que dans le jugement et la clôture des dossiers. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des dossiers jugés et clôturés par rapport aux jugements exécutés.

15.2.2.2. Litiges pénaux

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 32 dont 15 restant au début de l'année de référence et 17 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 22, il ressort qu'environ 69% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est basse. Sur les 22 jugés et clôturés, 6 ont exécutés, soit une performance de 27%.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Nyanza – Lac est moins performante en exécution des jugements pénaux rendus q'en jugement et clôture des dossiers. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse de l'exécution des jugements rendus par rapport aux dossiers jugés et clôturés.

Tableau 15.1. : Performances des services judiciaires : Litiges civils et pénaux

Commune	Nature des litiges	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire	Nombre de Dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	Nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Nyanza Lac	Civils	45	302	221	18	76	7	0	230	150
	Pénal	15	17	22	0	10	7	0	6	0
Total province		437	986	712	43	558	23	0	616	1121

Source : Tribunal de résidence

15.3. INFRASTRUCTURES

Les locaux de travail des services judiciaires sont empruntés, en bon état, avec un équipement insuffisant.

15.4. EQUIPEMENTS

Le tribunal de résidence de Nyanza-Lac n'a qu'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est insuffisant. Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence ne dispose même pas d'un vélo.

15.5. PERSONNEL

Le personnel du tribunal est composé d'un 1 juge Président, 9Juges, 7 Greffiers dont une et 3 Plantons.

15.6. JUSTICE GRACIEUSE

Même si la loi n° 1/08 du 17 mars 2005 portant code de l'organisation et de la compétence judiciaires n'a pas repris le rôle des institutions auxiliaires de la justice et partant du conseil des notables de la colline dans ses dispositions, celui-ci continue à assurer pleinement sa mission en matière de justice gracieuse. La composition du conseil des notables et la procédure suivie devant le conseil sont fixés par les usages locaux.

En commune Nyanza-Lac, la justice gracieuse est régulièrement rendue par 155 notables (dont 14 en zone Nyanza - Lac, 20 en zone Muyange, 28 en zone Kazirabageni, 14 en zone Kabonga et 79 en zone Mukungu) et les élus collinaires venant de toutes les collines de la commune.

Elle est rendue d'une façon arbitrale et réconciliatrice en suivant la coutume et les usages locaux. On donne son avis sur toutes les affaires civiles de la compétence des tribunaux de résidence sans toucher aux litiges pénaux. Mais dans la plupart des cas, les litiges qu'elle tranche sont toutes confondus par ignorance des lois pénale et civile. La nature des sentences rendues est la réconciliation et l'arbitrage des parties en litige aboutissant à des conseils sans force exécutoire.

La relation de continuité entre la justice gracieuse et la justice moderne n'y est pas car le conseil des notables ne constitue pas un autre degré de juridiction. Ainsi, les parties sont libres de saisir ou pas ce conseil avant de saisir le tribunal de résidence. Seulement le conseil peut consulter les Procès – Verbaux des audiences pour vérifier les déclarations des parties et des témoins.

Commune	Zone	Nbre de notables	Total commune
Nyanza -Lac	Nyanza Lac	14	
	Muyange	20	
	Kazirabageni	28	
	Kabonga	14	
	Mukungu	79	
		S/Ttotal 5	155
Total province			1.809

Source : Tribunal de résidence de Nyanza-Lac

CHAPITRE XVI .PERCEPCTIVES DU DEVELOPPEMENT

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme variée de spéculations agricoles ; - Main d'œuvre abondante et laborieuse ; - Disponibilité de marchés d'écoulement ; - Retour de la paix avec possibilité de retour des financements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaises pratiques culturales ; - Insuffisance de semences améliorées - Insuffisance d'intrants agricoles ; - Amenuisement des terres suite à la croissance démographique ; - Aléas climatiques ; - Démotivation du personnel - Maladies des cultures ; - Conjoncture internationale des prix des cultures de rente défavorables - Maladies des cultures. 	<ul style="list-style-type: none"> -Varier les spéculations en orientant la recherche vers des cultures oléagineuses ; - Créer un centre semencier - Doter le personnel d'encadrement des moyens de déplacement et d'autres matériels de travail ; - Former/recycler le personnel d'encadrement ; - Promouvoir l'octroi facile des crédits agricoles ; - Organiser les agriculteurs en coopératives autour des productions ;
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Climat favorable à l'élevage ; - Existence des concentrés pour le bétail ; - Main d'œuvre laborieuse ; - Appui du PRASAB 	<ul style="list-style-type: none"> - Amenuisement des zones de pâturages naturels; - Manque d'encadrement (Insuffisance du personnel au niveau zone) - Manque de programme pour l'insémination artificielle ; - Manque d'infrastructures d'élevage ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer l'encadrement ; - Construire et réhabiliter les infrastructures d'élevage ; - Promouvoir les cultures fourragères et des unités de transformation des produits d'élevage. -Multiplier les pharmacies vétérinaires -Initier les élevages en stabulation permanente ;

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Pêche et pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> - La population disponible et favorable pour la pisciculture - Présence des étangs piscicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - La pêche coutumière contribue à la destruction de la faune et de la flore du Lac car, elle détruit aussi bien les nids de ponte que des alevins ; - Utilisation des engins prohibés ; - Manque de financement - Manque d'intrants de pêche. - Non disponibilité de matériels modernes de pêche sur le marché local - Mauvaise conception d'équipement des embarcations qui ne répondent pas aux normes exigées ; - Hygiène précaire des caisses utilisées pour le stockage du poisson. - Manque de système d'assurances pour le secteur de la pêche - Pas de structure de financement des activités de la pêche ; - Difficultés de trouver les intrants (Alevins, aliments, le matériel de pêche ou de récolte...etc) ; - Méconnaissance des techniques piscicoles; - Manque d'encadreurs compétents et outillés suffisamment ; - Les vols. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et financement des ateliers de fabrication de bateaux à containers isothermes pour garder le poisson au froid ; - Fabrication de caisses en plastics ou caisses isothermes ; - Mise en place d'une structure d'assurance du secteur pêche ; - Mise en place d'une structure d'assistance médicale pour les intervenants dans le secteur de la pêche ; - Soutenir les initiatives privées qui se sont déjà investies dans ce domaine. - Mise en place un plan directeur dans ce secteur ; - Création des centres aquacoles pour la production des alvins à diffuser ; - Formation des encadreurs et des pisciculteurs sur les différentes techniques liées à la pisciculture - Assurer un encadrement souhaité par la dotation d'outils didactiques et techniques aux différents encadreurs ;

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Forêts	Existence des boisements naturels et artificiels dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts ainsi que la défaillance au niveau de la coordination intersectorielle ; - Manque de personnel et de moyens matériels et financiers fait que les services forestiers n'arrivent pas à effectuer les tâches opérationnelles qui les incombent ; - Non structuration de la filière bois ainsi que le manque de professionnalisme en la matière ; - Non disponibilité des semences pour les pépiniéristes. - Absence de suivi régulier ; - Déboisement illicite ; - Pratique de feu de brousse ; - Transhumance ; - Termites. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités institutionnelles en matière de gestion des forêts ; - Renforcer les capacités du personnel ; - Former des pépiniéristes communautaires ; - Disponibiliser les intrants pour les pépiniéristes ; - Sensibiliser la population sur les conséquences désastreuses du déboisement et des feux de brousse ; - Mettre en place un système participatif de surveillance du déboisement.

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Géologie, mines, minerais et carrières	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des gisements de minerais non encore exploités 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'investissement dans ce secteur - Le code minier et pétrolier du Burundi n'est plus adapté - Manque de financement pour exploiter les gisements découverts et faire la recherche pour en découvrir d'autres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude géologique pour l'identification de la richesse minière de la province et mettre en évidence les différents gisements trouvés - Chercher un financement
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté de la population à reconstruire - La sensibilité des partenaires sur les besoins de reconstruction - Existence d'artisans dans la commune - Existence relative des matériaux locaux de construction - Disponibilité de la main d'œuvre locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du bois de construction : les perches manquent presque dans toutes les communes. - Manque de moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins urgents de reconstruction et d'amélioration de l'habitat - Manque de moyens financiers pour l'aménagement des parcelles dans les périmètres urbains - Les prix élevés des matériaux de construction, la rareté des maisons locales de vente des matériaux et les faibles revenus des ménages - Destructions des maisons suite à la crise ; - D'autres délaissées 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à la reconstruction - Sensibiliser la population au bon entretien des maisons ; - Promotion des associations de la filière habitat - Utilisation rationnelle des matériaux de construction ; - Promotion de l'artisanat pour former les maçons et de charpentiers ; - Viabilisation des quartiers déjà habités et d'autres quartiers car les demandes sont nombreuses ; - Disponibiliser les matériaux de construction à des prix relativement accessibles, la production des matériaux locaux de construction,

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Energie	-Existence de cours d'eau dans la commune pour la construction de centrale hydroélectrique.	- La DGHER n'est pas à mesure d'électrifier tous les centres et infrastructures socio-économiques ruraux	- Etendre les lignes électriques existantes pour atteindre la commune, les écoles, les infrastructures sanitaires et autres - Négocier les financements nécessaires - Relancer les panneaux scolaires et le biogaz dans les centres où les lignes électriques sont difficiles à réaliser ; - Subventionner les équipements électriques pour qu'ils soient accessibles au pouvoir d'achat de la population.
Industrie	Existence d'une main d'œuvre dans la commune	- Faible esprit d'initiative - Manque de financement - Dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement de certaines denrées alimentaires - Manque de formation et d'information en technologie	- Installation des unités artisanales à caractère industriel ; - Multiplication des champs de riz et création d'une rizerie - Manque de formation et d'information en technologie

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Santé	Existence des infrastructures sanitaires quoique insuffisantes	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures sanitaires - Insuffisance/manque du personnel de santé qualifié et des produits de soins - Un grand nombre d'accouchements non assistés - Ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural - Absence des soins de qualité ; - Manque d'équipements sanitaires dans certaines structures de santé de la commune ; - Insuffisance d'eau potable dans la commune - Prolifération des maladies d'origine hydrique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les structures de santé d'un équipement sanitaire adéquat et moderne, d'un personnel de santé qualifié et suffisant ; - Motiver le personnel soignant ; - Promouvoir les soins de santé primaire ; - Améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations de la commune.
Transport et communication	Existence des pistes rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de structure organisée de gestion des routes ; - Mauvais entretien des routes, - Manque de pièces de rechange pour les engins ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une structure organisée de gestion des routes ; - Entretenir les routes existantes ;

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de beaucoup de ressources en eau non exploitées dans la commune : sources d'urgence, aquifères (eaux souterraines), étangs et cours d'eau ; - Commune surplombé par un relief généralement escarpé et mieux adapté à l'aménagement des sources d'eau à des fins d'adductions gravitaire, économiquement moins onéreux par rapport au système par pompage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières limitées de la commune; - Multitude d'infrastructures d'eau endommagées suite à la crise; - Torpillage du fonctionnement des RCE (détournement des fonds des RCE par leurs gestionnaires, ingérences des autorités administratives dans la gestion des fonds des RCE et leur utilisation à des fins, autres que celles de l'eau). - Manque de prise de conscience (de l'importance de la ressource eau) des gestionnaires des installations d'eau et de leurs usagers ; - Déboisement anarchique des bassins versants, conjugué avec l'effet néfaste des feux de brousse contribue fortement à la réduction du potentiel hydrique ; - Technologies utilisées très limitées et souvent inappropriées dans la mise en valeur des ressources eau ; - Insuffisance des techniciens bien formés en techniques d'alimentation en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et cartographier toutes les ressources en eau (source sources d'urgence, aquifères, étangs et cours d'eau), existantes dans la commune ; - Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau endommagées dans la commune. - Redynamiser les structures de gestion des infrastructures d'eau (RCE) ; - Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et de la gestion des installations d'eau ; - Reboiser systématiquement tous les bassins versants et plateaux dénudés pour juguler la déperdition du potentielhydrique de la province. - Mener une étude sur les techniques appropriées de mise en valeur des différents types de ressources en eau et les vulgariser ; - Former des techniciens en alimentation en eau en nombre suffisant ; - Elaborer un programme général d'approvisionnement en eau de la province ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du programme.

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources naturelles pour la construction de nouvelles infrastructures scolaires - Existence de beaucoup d'intervenants dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements, de matériels didactiques et d'enseignants ; Mauvais état de certains bâtiments scolaires ; - Sensibiliser la population en généra et les parents en particulier pour qu'ils soient imprégnés de la valeur de l'école sans ségrégation de sexe - Impliquer les collectivités locales dans le développement d'une école communautaire -Organiser les intervenants en matière d'éducation dans un partenariat actif et synergique - Taux d'analphabétisme très élevé - Taux de redoublement et d'abandons très élevés - Disparité de scolarisation entre les filles et les garçons (au détriment des filles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des écoles primaires dans les 4 collines que n'en disposent ; - Créer d'autres collèges communaux ; - Construire des bâtiments scolaires et les homes pour enseignants ; - Réhabiliter les bâtiments scolaires en mauvais état ; - Equiper les établissements scolaires ; - Construire des latrines dans les écoles ; -Approvisionner les établissements scolaires en eau potable. -Inciter les filles à fréquenter les écoles.

Secteur	Atouts/potentialités	Contraintes	Stratégies/actions à mener
Commerce	Existence des marchés communaux	<ul style="list-style-type: none"> -La désorganisation du circuit de distribution - Faibles revenus des ménages - Difficile accès aux crédits bancaires pour les petits commerçants - Taux d'intérêt bancaire élevé - Faible production des produits vivriers 	<ul style="list-style-type: none"> -Reconstruction et redynamisation des centres de négoce ; - Disponibiliser les produits et stabiliser les prix - Créer un fonds d'appui petits commerçants et les sinistrés en particulier
Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de site touristique dans la commune - Existence des maisons d'accueil au chef-lieu de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures hôtelières et touristiques - Capacité d'accueil énormément réduite et l'esthétique modeste 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des infrastructures hôtelières et touristiques.
Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un collectif des associations des jeunes qui aide les petites associations à résoudre certains problèmes qu'elles ne peuvent pas affronter seules ; - Existence de partenaires s'intéressent à la jeunesse : UNESCO, UNICEF, les confections religieuses, CNR... 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de la concertation et de collaboration entre les associations ; -Manque des structures d'appui à l'insertion économique des jeunes ; -Manque d'encadrement lié à la modicité des ressources allouées au secteur de la jeunesse, au regard de l'immensité des besoins ; -Manque de cadre sportif bien organisé et diversifié pour servir d'espace d'échange et partant de paix entre la population sortant de la guerre. 	<ul style="list-style-type: none"> -renforcer l'encadrement de la jeunesse par les activités génératrices de revenus et par les activités sportives ; -renforcer le dispositif juridique pour lutter plus efficacement contre les abus des adultes délinquants, voire criminels à l'endroit des jeunes; -former les jeunes à l'entrepreneuriat ; promouvoir les activités culturelles à travers des clubs de jeunes.

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Sa population est réceptive à la sensibilisation, l'administration devrait alors l'amener à répondre au convocation - Les terrains non exploités sont vastes qui pourrait résoudre des problèmes fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> -Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ; -Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ; -Personnel non qualifié; -Manque de formation spécialisée pour certains domaines ; -Conditions de travail très précaires ; -Manque de moyens de transport, de communication ; -Délabrement et vétusté des locaux -Insuffisance de matériel d'usage, équipement, etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> -Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ; -Réhabiliter et construire des bâtiments pour le service judiciaire ; -Doter le service judiciaire des moyens de transports et de communication fonctionnels, les centres d'études et de documentation juridiques ; -Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier aux lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ; -Accorder un salaire encourageant pour freiner les défections des personnels compétents; -Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion.

CONCLUSION

La commune Nyanza -Lac est limitée au Nord par la commune Rumonge, au Sud par la République Unie de Tanzanie, à l'Est par la commune Mabanda, à l'Ouest par le Lac Tanganyika et au Nord-Est par la commune Vugizo. Le chef-lieu de commune est situé à 41km du chef lieu de la province Makamba.

La commune compte 5 zones subdivisées en 26 collines de recensement et s'étend sur une superficie de 384,98km².

En 2005, la population de la commune est estimée à 102.224 habitants et sa densité est de 280 habitants /km².

La commune Nyanza -Lac s'étend sur une seule région naturelle à savoir l'Imbo.

Le climat est chaud et les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide qui s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois en général et elle est plus prononcée pour les zones basses. La température moyenne est de 24 degrés.

Le relief de la plaine de l'Imbo a une altitude qui varie entre 750 et 1100m ; la végétation est constituée de palmeraie et d'une savane arborée en dégradation rapide suite aux feux de brousse et à l'extension des cultures. La faune est dominée par le cercopithecus aethiops, Pan troglodytes et le Papio anubis.

Les principaux cours d'eau de la commune sont la Kavungerezi et la Rwaba.

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques. Ces sols ont une productivité très bonne et un potentiel de fertilité élevé.

Concernant l'agriculture, les principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : le manioc, la banane, le haricot, la pomme de terre, la patate douce, le maïs, la patate douce, l'arachide, le palmier à huile. A cela s'ajoute le caféier et le coton comme culture de rente.

S'agissant de l'élevage, la commune Nyanza-Lac est pastorale. Un élevage extensif et semi intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué dans toute la commune. La quasi-totalité des infrastructures zoosanitaires et équipements ne fonctionne plus.

En commune Nyanza-Lac, la pêche Coutumière, Artisanale et semi industrielle sur le lac Tanganyika est pratiquée sur 4 plages notamment Muguruka, Mvugo, Nyagatanga et Kabonga. La pisciculture a été également initiée dans 8 étangs piscicoles à Gifuruzi (ITABU) sous la collaboration du Département de pêche et pisciculture et l'Eglise Pentecôte.

Le Tilapia y était cultivé.

Eu égard aux forêts, les boisements naturels de la commune totalisent 1368ha et les boisements artificiels 13ha.

Concernant l'industrie et l'artisanat, la commune ne dispose d'aucun type d'industrie. Toutefois, elle compte quelques stations de lavage du café cerise, comme industrie.

Les trois types d'artisanat (artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art ou décoratif) se développent petit à petit dans la commune et les zones.

S'agissant des formations géologiques, des gisements de diamant ont été découverts dans la commune.

En ce qui concerne l'énergie, la commune est desservie en électricité par la REGIDESO au moyen d'une ligne électrique de distribution de 9,5km de MT et 8km BT et 6 transformateurs. La commune enregistre 364 abonnés avec une consommation moyenne par client de 7Kwh/jrs

Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente produits de pêche, des animaux sur pied, des produits forestiers, quelques produits transformés, ainsi que les produits manufacturés en provenance de la Tanzanie.

Eu égard aux infrastructures routières, la commune est traversé par un tronçon bitumé de plus de 30 km qui est bon état ; par contre, le reste du réseau routier de toute la commune est en mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour certaines zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec d'autres communes. Toutefois, la commune entretient des échanges commerciaux avec les communes limitrophes et la Tanzanie.

Du point de vue de la dotation de la commune en poste et télécommunication, elle dispose d'un bureau de poste et est partiellement desservie par les téléphones mobiles TELECEL et ONAMOB. Malgré l'introduction du téléphone mobile sur le marché, toutes les zones de la commune ne sont pas encore totalement couvertes.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune abrite une seule institution financière la Coopérative d'Epargne et de Crédits (COOPEC).

En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, la commune dispose des paysages et forêts naturelles protégés et des plages sur le Lac Tanganyika très attractifs pour les touristes, ainsi que le site de la séparation de deux voyageurs britanniques « Sir Richard BURTON et John Hanning SPEKE » après avoir découvert le Lac Tanganyika en 1885.

La commune héberge également 4 hôtels d'une capacité d'accueil de 28 chambres.

Concernant l'action sociale, la commune Nyanza-Lac est la première de la province qui enregistre beaucoup d'enfants en difficultés plus de 51%. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des victimes de violences, des mères célibataires, des personnes handicapées, des déplacés de guerre et des rapatriés. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

Eu égard à l'habitat, 2 types d'habitat (habitat groupé et l'habitat dispersé) sont rencontrés dans la commune, avec des proportions d'environ 45% pour l'habitat groupé et de 55% l'habitat dispersé. Il est à signaler que ces taux sont estimatifs.

S'agissant du secteur santé, la commune dispose de 4 établissements sanitaires.

Comme personnel soignant, il y a 1 infirmier pour 3611habitants. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës. A cela s'ajoute le VIH/SIDA. Les doses administrées sont le VAT, BCG, Antipolio, DTC, Antirougeole. Dans la commune, on enregistre 2 officines pharmaceutiques privées.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, environ 32% des points d'eau sont défectueux ; d'où un mauvais fonctionnement des structures de gestion (RCE) des installations d'eau. La commune dispose d'un point d'eau potable fonctionnel pour 29 ménages et moins d'un point d'eau à 500m du domicile des usagers.

Concernant le secteur éducation, la commune compte deux niveaux d'enseignement :

- L'enseignement primaire : 22 écoles dont 17 à cycle complet. Ratio : 68 élèves/ salle et 55 élèves/enseignant. Taux de redoublement : 2,8% ; taux d'abandon : 3,34%.

Les filles représentent 46% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 3écoles toutes à cycle incomplet. Ratio : 55 élèves/salle et 45 élèves /enseignant. Taux de redoublement: 2,6%; taux d'abandon : 0,6%.

Les filles représentent 39% des effectifs d'élèves du secondaire général.

Le personnel enseignant est de sexe féminin dans des proportions de 47% au primaire et de environ 19% au secondaire.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose des associations de jeunes qui regroupent des filles et garçons. Elle compte également 12 terrains de football et 3 terrains de volley ball.

Eu égard au secteur justice, la commune compte 1 Tribunal de Résidence.

Comme personnel judiciaire spécialisé, il y a 1 Juge Président du Tribunal de Résidence assistés de 4Juges, 4 greffiers et 4assesseur. Tous les locaux utilisés sont empruntés.

Toutes les contraintes, les potentialités et les approches de solutions de chaque secteur d'activité sont consignées dans le chapitre des perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAA/Makamba : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Makamba (2001-2003) ; novembre 2000.
20. HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés

21. Direction Provinciale de l'Enseignement Makamba : Rapport annuel 2004-2005 et 2005-2006
22. Direction Provinciale de la Santé Makamba Rapport annuel 2005
23. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04-Appui à l'Elaboration et la mise en œuvre de la politique Nationale de la Population.
24. Ministère de la planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
25. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique ; Rép. Du Burundi-IFES USAID-Bujumbura-janvier 2005 : découpage administratif du Burundi 2005.
26. OCIBU : République du Burundi : Rapport Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005
27. OTB : République du Burundi : Rapports Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 :2005.
28. SOGESTAL : Rapport ANNUELS 2003 ;2004 ;2005
29. COGERCO-République du Burundi : Rapports annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005

ANNEXE

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE MAKAMBA

Makamba, le 24 août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le jeudi, vingt quatrième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Makamba, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste est en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Makamba et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Kayogoro
2. La monographie de la commune Kibago
3. La monographie de la commune Mabanda
4. La monographie de la commune Makamba
5. La monographie de la commune Nyanza-Lac
6. La monographie de la commune Vugizo
7. La monographie de la province Makamba

Fait à Makamba, le 24 août 2006

L'Antenne provinciale du Plan

NYANDWI Bonaventure



L'Antenne du Plan de Rutana

NIBIKORA Félicien



Le Conseiller Principal du Gouverneur



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX AYANT PARTICIPE A
LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE
MAKAMBA**

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	NDIKURIYO Réverien	Gouverneur	Toutes les monographies	
2	BASHIRAHISHIZE Lin	Conseiller Socio-culturel du Gouverneur	Jeunesse, Sport et Culture	
3	NIYONZIMA Déo	Conseiller Principal du Gouverneur	Habitat	
4	CIZA Didace	Conseiller Economique du Gouverneur	Transport	
5	Dr RUHAGAZE Patrick	Médecin Provincial	Santé	
6	BIZUMUKAMA Mamert	Chef Antenne Urbanisme	Habitat	
7	NTIRAMPEBA Albert	Coordonnateur Provincial des Métiers	Industrie et Artisanat	
8	NTAHIRAJA Pétronie	Responsable CDF	Action Sociale	
9	HAJAYANDI Charles	Chef Service Prod. Végétale DPAAE	Agriculture	
10	NZIBAVUKIA Joseph	Magistrat TGI	Justice	
11	Dr KARIBUHOZE Charles	Médecin provincial	Elevage	
12	BUTOYT Bernard	Coordonnateur Provincial RCE	Eau	
13	NIBAYUBAHE Onesphore	Responsable REGIDESO	Eau et Energie	
14	NDAYIZEYE Aloys	ABP	Communication	
15	NDAYIANGAJE Fabien	Inspecteur des Finances Communales	Commerce et Services	
16	NDIKUMANA Charles	DPE	Education	
17	NYANDWI Onesime	Inspecteur Provincial des Forêts	Forêts	
18	NIIMBERE Georges	Responsable Provincial Pisciculture	Pêche et Pisciculture	
19	NIYONGABO François	Responsable de la PARESI	Réinsertion sociale	
20	NYANDWI Bonaventure	APP	Description Physique	
21	NIBIKORA Félicien	APP-Rutana	Superviseur	
22	BIZIMANA Isidore	Genie rural	Infrastructures	
23	NTUNGWANAYO Cyriaque	Administrateur Makamba	Monographie communale Makamba	
24	NDIKURIYO Michel	Administrateur Mabanda	Monographie communale Mabanda	
25	NIRAGIRA Pierre	Administrateur Kibago	Monographie communale Kibago	
26	BAFYINDA Epiméne	Administrateur Nyanza-Lac	Monographie communale Nyanza-Lac	
27	NTAKIRUTIMANA Nestor	Administrateur Kayogoro	Monographie communale Kayogoro	
28	NTEZUKOBAGIRA Justin	Administrateur Vugizo	Monographie communale Vugizo	
29	NTIMPIRAGEZA Athanase	Agronome communal Makamba	Agriculture	
30	MPAWENAYO Léonidas	Agronome communal Nyanza-Lac	Agriculture	
31	NDAYISENGA Philippe	Agronome communal Vugizo	Agriculture	

32	SAHINGUVU Salvator	Agronome communal Mabanda	Agriculture	
33	IRAKOZE Cartas	Agronome communal Kibago	Agriculture	
34	NIMUBONA Paul	Agronome communal Kayogoro	Agriculture	
35	KABURA Gilbert	Vétérinaire communal Kayogoro	Elevage	
36	BUMAKO Léonidas	Vétérinaire communal Kibago	Elevage	
37	NTAHONVUKIYE Gilbert	Vétérinaire communal Makamba	Elevage	
38	BAYUBAHE Etienne	Vétérinaire communal Mabanda	Elevage	
39	BIZIMANA Dismas	Vétérinaire communal Nyanza- Lac	Elevage	
40	MBUTUYE J.Bosco	Vétérinaire communal Vugizo	Elevage	
41	NISUBIRE André	Chargé de la carte scolaire Nyanza lac	Education	
42	MUHIDI Léopold	Chargé de la carte scolaire Kayogoro	Education	
43	NIJIMBERE Rémy	Chargé de la carte scolaire Mabanda	Education	
44	BINGO David	Chargé de la carte scolaire Vugizo	Education	
45	SINDAYIGAYA Oscar	Chargé de la carte scolaire Makamba	Education	
46	SABIYUNVA Athanase	Chargé de la carte scolaire Kibago	Education	
47	NTAHOMEREYE Cyprien	Comptable communal Vugizo	Commerce	
48	NIZIGAMACyprien	Comptable communal Nyanza -Lac	Commerce	
49	NKWIRKIYE Erenest	Comptable communal Mabanda	Commerce	
50	NKURUNZIZA Pascal	Comptable communal Kibago	Commerce	
51	NDAYIZEYE Eduard	Comptable communal Makamba	Commerce	
52	NININAILAZWE Francois	Responsable d'EM Makamba	Industrie et artisanat	
53	NTIBANTUNGANYA Jbosco	Responsable d'EM Mabanda	Industrie et artisanat	
54	NDAYIZIGIYE Désiré	Responsable d'EM Vugizo	Industrie et artisanat	
55	MANIRAKIZA Sylvestre	Responsable des RC F. Kibago	Approvisionnement en eau	
56	NIZIGIYIMANA Anastasic	Responsable des RC F. Makamba	Approvisionnement en eau	
57	NDIKUMANA Francois	Responsable des RC F. Kayogoro	Approvisionnement en eau	
58	NYANDWI Acher	Responsable des RC F. Vugizo	Approvisionnement en eau	
59	NDITIJE Gilbert	Responsable des RC F. Mabanda	Approvisionnement en eau	

60	NKUNZIMANA Léonidas	Responsable des RC E Nyanza-Lac	Approvisionnement en eau	<i>[Signature]</i>
61	NIBIRANTIZA Daniel	TPS Makamba	Santé	<i>[Signature]</i>
62	NITEZUMUKAMA Déo	TPS Kayogoro	Santé	<i>[Signature]</i>
63	NYANDWI Pascal	TPS Nyanza -Lac	Santé	<i>[Signature]</i>
64	SINDAYIHEBURA Lambert	TPS Mabanda	Santé	<i>[Signature]</i>
65	NDAYAMBAJE Philémos	TPS Kibago	Santé	<i>[Signature]</i>
66	NDAKURIYO Florent	TPS Vugizo	Santé	<i>[Signature]</i>
67	NAHIMANA Déo	Forestier communal Mabanda	Forêt	<i>[Signature]</i>
68	SINDAYIKIAYA Bénort	Forestier communal Makamba	Forêt	<i>[Signature]</i>
69	NDAYIZEYE Elie	Forestier communal Nyanza -Lac	Fôret	<i>[Signature]</i>
70	Bucumi cassien	Forestier communal Kayogoro	Fôret	<i>[Signature]</i>
71	KWIZERA Frody	Technicien Génie rural kayogoro	Transport et communication	<i>[Signature]</i>
72	NIYONKURU Athanse	Technicien Génie rural Vugizo	Transport et communication	<i>[Signature]</i>
73	NDAGIJIMANA J Claude	Technicien Génie rural Mabanda	Transport et communication	<i>[Signature]</i>